N°26 - décembre 2009-janvier 2010

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Soleils d'hiver

Lumières sur Angers

Tramway

La première rame pour Noël

ÉDITORIAL

Thierry Bonnet

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région Pays de la Loire

Liaison sud : l'esprit grand ouvert

Il y a quelques semaines, le Conseil général renonçait à assurer la maîtrise d'ouvrage de la liaison sud, voirie de déviation destinée à alléger les boulevards sud d'Angers et à assurer une bonne liaison entre l'ouest et le sud de notre agglomération. Il était de la responsabilité des élus d'Angers Loire Métropole de reprendre le flambeau dans l'intérêt même de notre territoire. Aussi je me réjouis de l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve mes collègues qui ont décidé à l'unanimité de rouvrir les études en commençant par un préalable indispensable : dialoguer avec les Angevins.

En effet, à l'heure où la première rame de tramway sera livrée à Angers Loire Métropole, à l'heure où nos comportements doivent changer mais aussi à l'heure où nous devons nous interroger sur le développement de notre agglomération, il est nécessaire de penser globalement nos déplacements, de réfléchir à l'articulation entre les transports en commun et l'automobile. La concertation autour de la liaison sud devra aborder tous les sujets, sans tabou, et nous amener à tenir une réflexion qui débouche sur l'action.

C'est le sens du débat que je proposerai dès 2010 aux Angevins : l'avenir de nos déplacements, parlons-en !

SOMMAIRE

Olivier Calvez

L'info Métropole

L'ÉVÉNEMENT (PAGES 3 – 5)
Tramway : la première rame pour Noël

DÉPLACEMENTS (PAGES 6 – 7)
Le centre de maintenance du tramway dans les starting-blocks
L'indemnisation des commerçants facilitée

ÉCONOMIE (PAGES 8 – 11)
La zone franche urbaine, cinq ans après
Daniel Loiseau : "Près de 200 nouveaux emplois aidés"

TERRITOIRE (PAGES 12 – 14)
Liason sud : les élus reprennent la main à l'unanimité
L'étude d'image du territoire

ENVIRONNEMENT (PAGE 15)
Plan climat : tous concernés

Antonio Bozzardi

L'info Communes

NORD (PAGES 16 – 18)
Le Plessis-Grammoire : du bio dans l'assiette

SUD (PAGE 19)
Saint-Jean-de-Linières : les habitants invités à jouer avec le quotidien

CENTRE (PAGES 20 – 21)
Trélazé : la parole aux étrangers

ANGERS (PAGES 22 – 23)
Lumières sur la ville, jusqu'au 30 décembre

C. Baraja/Musée Rodin

L'agenda sorties

(PAGES 24–31)
Le programme de vos sorties dans l'agglomération

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole.
Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**.
Rédaction : Nathalie Maire, **Corinne Picard-Beauvallet**. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27 (e-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.picard-beauvallet@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**.
Tél. 02 41 05 50 43. Fax. 02 41 05 50 56.
Photos de Une et page 3 : **Olivier Calvez**.
Conception graphique et maquette : **MCM Information**.
Photogravure : **Easycomsolution** (Laval).
Impression : **Imaye** (Laval).
Distribution : **Adrexo**. Tirage : 125 300 exemplaires
Dépôt légal : 4e trimestre 2009. ISSN : 1772-8347.

Pour contacter la rédaction du journal Métropole, une adresse mail est mise à la disposition des lecteurs : journal@angersloiremetropole.fr
La rédaction répondra aux messages reçus dans les meilleurs délais.
Par ailleurs, le journal et ses suppléments sont téléchargeables et lisibles en version animée sur le site www.angersloiremetropole.fr
Possibilité également de s'inscrire sur le site d'Angers Loire Métropole pour recevoir un message d'alerte systématique à chaque sortie d'un numéro du journal ou d'un supplément.

Olivier Calvez

La première rame pour Noël

La première rame du tramway arrive à Angers, le gazon fait son apparition à Avrillé, le centre de maintenance est achevé et s'apprête à accueillir les équipes de Keolis, le pont a atteint la rive de la Maine côté CHU… Le chantier du tramway arrive à une étape décisive qui coïncide avec la trêve de Noël.

Entre Avrillé et Angers, pose du gazon avenue Pierre-Mendès France.

Olivier Calvez

La première rame

Début décembre, la première rame du tramway doit faire son entrée à Angers. Une livraison exceptionnelle, nécessitant un convoi de 45 mètres de long, qui ne passera pas inaperçue. Dès le printemps, elle sera soumise à des essais sur le terrain. Elle fera ses premiers tours de roue avenue Mendès France, entre Angers et Avrillé, pour y être homologuée.
Parallèlement, la construction des seize autres rames se poursuivra dans les ateliers d'Alstom France, à La Rochelle. Elles rejoindront le centre de maintenance d'Avrillé dès le mois de mai, au rythme d'une rame tous les deux mois. À noter que la cabine du conducteur a été adaptée, en collaboration avec le personnel de Keolis, pour offrir davantage d'ergonomie.

Le centre de maintenance

Inauguré le 15 décembre en présence notamment de riverains et de représentants des conseils consultatifs de quartier angevins, le centre de maintenance accueillera le personnel de Keolis dès le mois de janvier. Les bus et le centre de régulation des transports publics le rejoindront avant l'été *(lire en page 6)*.

La première rame sera testée sur le terrain au printemps.

Olivier Calvez

Le pont Confluences attend son arc

Le pont du tramway a achevé sa traversée de la Maine lors d'une ultime opération de poussage, fin octobre. Un mois aura été nécessaire pour compléter le tablier, rive gauche, près du multiplexe Gaumont.

Le déroulement de ce chantier spectaculaire a mobilisé l'intérêt des Angevins qui étaient plus de 3 000 à tenter de lui trouver un nom. Le suspense est finalement tombé le 26 novembre dernier lorsque le maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini, a dévoilé le nom retenu. Il s'agit donc du pont Confluences.

Le chantier du pont se poursuivra dès février avec l'installation de l'arc. Suivra la pose des rails d'ici l'été, avant que ne soient retirés les piliers métalliques provisoires. Ce nouvel élément fort du paysage angevin donnera lieu à *"une grande fête"* au printemps prochain.

La trêve de Noël...

Elle a débuté le 5 décembre et se poursuivra jusqu'au 4 janvier. Pendant tout le mois, les engins de chantier laissent la place aux chalets de Noël (dans le centre-ville d'Angers) et aux animations organisées avec les associations de commerçants *(lire en page 22)*. Sur l'un de ses côtés, le boulevard Foch est équipé de ses trottoirs définitifs ; de même que la rue d'Alsace. La grue a quitté la place du Ralliement autour de laquelle il est plus facile de circuler à pied pendant la trêve de Noël.

...avant des étapes importantes au printemps

La structure du pont sur la Maine a rejoint la rive côté CHU à la fin octobre. L'arc sera installé en février puis le tablier sera livré au printemps pour pouvoir débuter la pose des rails.

En centre-ville d'Angers, le parking du Ralliement accueillera de nouveau les voitures pendant que les travaux de surface se poursuivront.

La rue d'Alsace aura totalement changé d'aspect : les trottoirs définitifs seront posés des deux côtés de la rue. Et après Avrillé, la pose du gazon débutera dans le quartier de La Roseraie à Angers.

Olivier Calvez

Le centre-ville toujours accessible

Depuis le 5 décembre et jusqu'au lundi 4 janvier, le chantier du tramway fait une pause de manière à rendre la ville à ses habitants, aux commerçants et permettre à Soleils d'hiver de déployer ses chalets et ses nombreuses animations.

Le centre-ville d'Angers reste bien sûr accessible. Entre autres dispositions pratiques pour les habitants de l'agglomération, à noter :

- **l'ouverture gratuite de 6 parkings** reliés aux lignes de bus, hors centre-ville : à l'ouest, Farcy-Balzac, Balzac ; au nord-est, Sept Sonnettes, boulevard du Doyenné, Monplaisir-Savoie ; et au sud, Saumuroise-Colombier.
- **3 000 places de stationnement** sont situées à 15 mn à pied du centre-ville dans les parkings Mitterrand, du Mail et Leclerc, République (Fleur d'eau) et Molière ; auxquels s'ajoute le parking gratuit de La Rochefoucauld (900 places).
- **des navettes gratuites** desservent les parkings (ci-dessus) du lundi au samedi, de 7 h à 20 h, à raison d'un passage toutes les 10 mn.
- **la Boutique des services**, place Sainte-Croix, à Angers : emballage gratuit des cadeaux, espace pour changer les bébés, service de prêt de poussettes et parapluies, vente de chèques cadeaux Vitrines d'Angers, billetterie, cyberespace, et point d'information Soleils d'hiver.

Renseignements à la Maison du tramway au 0 800 104 204 (place Imbach à Angers) et sur www.angers.fr

Tramway

Situé au nord d'Angers, le centre est visible depuis l'autoroute A 11.

Antonio Bozzardi

Le centre de maintenance dans les starting-blocks

Plus de 200 personnes, pour un total de vingt-trois entreprises, ont travaillé sur le chantier du centre de maintenance, aujourd'hui terminé. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser cet équipement situé au nord de l'agglomération, visible depuis l'autoroute A 11, et imaginé par l'architecte Frédéric Rolland. *"Il s'affirme dans la lignée des grands équipements d'infrastructure,* estime-t-il. *C'est une sorte de balise urbaine, dont l'écriture architecturale élancée et dynamique trouve son inspiration dans les formes carrossées et fluides des machines qu'elle abrite."*

En juin 2011, cet équipement répondra à trois besoins : le remisage des 17 rames, leur entretien et la régulation du réseau. Il abritera les véhicules qui ne seront pas en service, permettra d'assurer les visites techniques et l'entretien mécanique et accueillera le centre de contrôle qui régulera l'ensemble du réseau de transports en commun. 120 personnes y travailleront : des techniciens, des conducteurs, mécaniciens, des responsables et des assistants du poste de commande. Le centre de maintenance va également abriter une partie des bus de Keolis. Certains bus le rejoindront après le dernier service du soir plutôt que de retourner à vide jusqu'au site de Saint-Barthélemy. Cette nouvelle organisation va permettre de mieux maîtriser les coûts et le niveau kilométrique des véhicules.

En chiffres

22 millions d'euros HT d'investissement (subvention européenne de 2 millions d'euros)

17 tramways

40 bus articulés

10 000 m² de superficie couverte

6 hectares de superficie totale

120 emplois sur site (conducteurs compris)

Une référence en matière de développement durable

Ce bâtiment a fait l'objet d'une démarche haute qualité environnementale (HQE), Angers Loire Métropole souhaitant réduire au maximum l'impact de son fonctionnement sur l'environnement. Pour y contribuer, plusieurs solutions ont été retenues : chauffage au bois, pompe à chaleur, l'eau chaude sanitaire solaire, l'électricité photovoltaïque, l'électricité éolienne, récupération et recyclage des eaux de pluie pour le lavage des tramways et des bus. Le tri sélectif et le recyclage des déchets permettront en outre de faire de cet équipement une référence dans le domaine du développement durable.

Antonio Bozzardi

Express

Nouveaux vélos à VéloCité

370 nouveaux vélos vont entrer en circulation. En 2009, VéloCité, le service de prêt de vélos de la Ville d'Angers, a été doté de 1 000 cycles supplémentaires pour satisfaire la forte demande des habitants (15 jours d'attente en moyenne). Renseignements 2, rue Paul-Bert à Angers. Tél. 02 41 18 13 21.

Olivier Calvez

Les commerçants peuvent obtenir une aide pour constituer leur dossier en s'adressant à la Boutique des services.

Chantier du tramway

L'indemnisation des commerçants facilitée

La commission d'indemnisation, qu'est-ce que c'est ?

Créée par les villes d'Angers et Avrillé, Angers Loire Métropole, la chambre de commerce et d'industrie et la chambre de métiers, elle indemnise les commerçants dont le chiffre d'affaires est impacté par le chantier du tramway. Présidée par un magistrat du tribunal administratif de Nantes, elle est composée de représentants des collectivités, des chambres consulaires, de la trésorerie générale, et de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Combien de demandes indemnisées ?

88 demandes d'indemnisation ont été adressées à la commission en un an. Trente-six d'entre elles ont été déclarés recevables ; dix-huit ont fait l'objet d'un versement, pour un montant global de 53 000 euros. Le budget de la commission est fixé à 1,5 million d'euros, montant qui pourra être revu à la hausse si nécessaire.

À qui s'adresser ?

Des mesures ont été mises en œuvre pour alléger la procédure avant l'instrution des dossiers. Dans le même temps, un soutien est désormais apporté aux commerçants qui en expriment la demande auprès de la Boutique des services (ouverte le lundi de 14 h à 19 h, du mardi au samedi de 10 h à 19 h. Tél. 02 41 31 21 21), place Sainte-Croix : aide pour la constitution du dossier, accompagnement auprès des banques, conseil de gestion…

Zoom

La zone franche urb

Fin juin, la zone franche urbaine d'Angers regroupait 900 emplois et près de 430 entreprises. Activé en 2004, ce dispositif, basé sur des allégements fiscaux et des exonérations de charges sociales, a de toute évidence ramené de la vie et de l'emploi dans un quartier particulièrement touché par le chômage. Malheureusement, une nouvelle législation vient fausser les règles du jeu. Un vrai risque dans la conjoncture actuelle où les quartiers prioritaires sont les premiers touchés par la crise. Bon nombre de chefs d'entreprise se tiennent prêts à saisir la justice si nécessaire *(lire encadré ci-contre)*.

Une zone franche, c'est quoi ?

Une zone franche délimite un périmètre à l'intérieur duquel les entreprises bénéficient d'allégements fiscaux et d'exonérations sociales, sous certaines conditions, pendant au moins cinq ans à taux plein (avec sortie dégressive). Les exonérations sont possibles à partir de deux salariés, après quoi le chef d'entreprise doit recruter pour un tiers de ses salariés dans les quartiers prioritaires. À Angers, Belle-Beille a été retenu, à l'époque, selon plusieurs critères : le taux de chômage, le potentiel fiscal par habitant et la proportion de personnes actives sorties du système scolaire sans diplôme.

Où est-elle située ?

À Angers, la zone franche comprend le quartier de Belle-Beille, et des terrains situés face à l'entreprise Bull, sur la commune de Beaucouzé. Ces terrains sont notamment occupés par l'entreprise Open Portal, concepteur de solutions informatiques, pourvoyeur d'emplois qualifiés. La zone de recrutement est élargie aux quartiers prioritaires des Hauts de Saint-Aubin et de Monplaisir à Angers ; et le quartier des Plaines à Trélazé.

Les objectifs ?

Une zone franche doit provoquer une redynamisation économique et sociale. Ce dispositif doit en effet profiter, en priorité, aux personnes éloignées de l'emploi, peu qualifiées. Enfin, la ZFU s'inscrit dans la logique des rénovations urbaines et c'est dans ce cadre que les bailleurs sociaux – Angers Habitat, par exemple – ont joué un rôle en libérant des appartements en pied d'immeuble pour y installer de jeunes entreprises. Certains entrepreneurs se sont installés dans des maisons individuelles, d'autres dans des immeubles d'affaires.

Comment ça marche ?

Un comité d'agrément examine chaque dossier. Ses membres veillent notamment aux effets d'opportunisme et à la pluralité des activités. Ce comité est composé de représentants de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers, des Conseils général et régional, et des services fiscaux (Urssaf).

En chiffres

Au 30 juin dernier, on comptabilisait 428 entreprises et/ou établissements dans le périmètre, soit 83 % de plus qu'en 2004, au démarrage de la zone franche (900 emplois au total). Entre juin 2008 et juin 2009, 103 entreprises se sont installées. Les trois quarts sont des créations.
Les entreprises ont disparu en plus grand nombre la dernière année, ce qui est à mettre sur le compte de la conjoncture économique notamment. Malgré cela, l'indice de dynamisme économique reste positif sur le quartier. Pour une entreprise disparue, près de trois autres se sont installées entre juin 2008 et juin 2009.

Quels secteurs d'activité ?

Parmi les entreprises nouvellement arrivées, un quart travaille dans le commerce ; et la moitié dans le service à la personne et aux entreprises.

Antonio Bozzardi.

Combien d'emplois en cinq ans ?

On dénombre 467 embauches exonérées sur les cinq dernières années. Tout comme 2007, 2008 a été une bonne année avec un solde de 142 embauches exonérées supplémentaires. Côté emploi, l'année 2008 a été la meilleure avec un bilan à 958 emplois. La récession a commencé à se faire sentir dès le 4e trimestre 2008.

aine, cinq ans après

Une nouvelle législation remet en cause les allégements fiscaux et les éxonérations sociales qui ont favorisé la création de plusieurs centaines d'emplois dans la zone franche urbaine depuis 2005. Ici, rue Olivier-de-Serres.

À qui profite la zone franche ?

Petit bémol sur le volet social du dispositif puisque moins de 25 % des salariés recrutés résident en zone franche. Or, celle-ci doit, autant que faire se peut, profiter aux habitants des quartiers prioritaires.

Une analyse plus poussée montre que les embauches qui donnent droit à des exonérations profitent davantage aux habitants de Belle-Beille (à 80 % environ) qu'à ceux des autres quartiers. Ils sont des hommes et des femmes à part égale, et dans la grande majorité ont entre 25 et 49 ans. La part des 25 ans et moins reste minoritaire. À 62 %, les salariés "exonérés" sont des employés, et à 12 % des cadres et ingénieurs.

Précisions de Laurent Poirier, avocat des affaires au barreau d'Angers

Nouvelle législation : qu'est ce que ça va changer ?

La nouvelle législation date de mars 2009. Mais comme le précise le décret, elle est rétroactive au 1er janvier 2009. Ce décret dit que les exonérations des cotisations sociales deviennent dégressives au-delà des salaires dont le montant est de 1,4 fois le Smic. Ces exonérations vont même jusqu'à disparaître pour les salaires de 2,4 fois le Smic. De quoi inquiéter les chefs d'entreprise qui avaient établi leurs provisionnels suivant la précédente législation, et à la lueur de laquelle, ils avaient obtenu une sécurité juridique de l'Administration fiscale à leur installation.

Explications avec Me Laurent Poirier, avocat des affaires au barreau d'Angers, dont le cabinet est installé en zone franche depuis deux ans : *"Le Conseil d'État a déjà été saisi par les professionnels de la zone franche de Toulouse. Ceux-ci contestent la légalité du décret. En effet, le décret semble être contraire à plusieurs principes de droit tel que le principe de la sécurité juridique. Nous attendons l'issue de ce recours car elle profitera, ou non, à l'ensemble des sociétés installées en ZFU. En attendant, les entreprises peuvent continuer à régler les charges sociales dont elles sont redevables sur la base de la réglementation antérieure. Et si l'Urssaf vient réclamer la différence par voie de contrainte, l'entreprise pourra alors contester en saisissant le tribunal des affaires de sécurité sociale du Maine-et-Loire à Angers".*

Interview

Daniel Loiseau, vice-président en charge du développement économique

Antonio Bozzardi.

"Près de 200 nouveaux emplois ont été aidés"

Mis en place au début de l'année pour aider les entreprises à faire face à la crise, le Fonds de revitalisation territorial porte ses fruits. Près de 200 emplois vont être créés dans l'agglomération grâce à ces aides. Explications de Daniel Loiseau, vice-président en charge du développement économique.

■ Angers Loire Métropole a versé 300 000 euros au Fonds de revitalisation. Comment est-il alimenté ?

■ Daniel Loiseau. Le Fonds de revitalisation s'élève à 2,3 millions d'euros. Il est alimenté par les entreprises qui licencient. Selon la décision du préfet, elles versent entre deux et quatre fois le montant du Smic par personne licenciée. Sur notre bassin d'emploi, ACT, Continental et Thomson y ont contribué ; Packard Bell et Nec ont donné des garanties en ce sens. En marge de ces 300 000 euros, Angers Loire Métropole travaille aussi à l'attractivité de ses parcs d'activité, et aide financièrement les entreprises qui s'installent chez nous dans le cadre d'un accompagnement beaucoup plus large.

■ Comment ça marche ?

■ Chaque dossier est étudié par un comité d'agrément piloté par Angers Loire Développement, en charge du développement économique pour Angers Loire Métropole. Ce comité réunit tous nos partenaires : la Chambre de commerce et d'industrie, les services de l'État...

■ Ces aides sont-elles déterminantes pour les chefs d'entreprise et porteurs de projets ?

■ Elles peuvent les aider à se développer à un moment où ils auraient plutôt tendance à vouloir attendre la reprise. Une aide financière n'est jamais négligeable, notamment pour une petite entreprise qui peut obtenir entre 1 000 et 4 000 euros par emploi créé, selon le niveau de qualification du poste concerné. Entre juillet et aujourd'hui, nous avons aidé directement à la création près de 200 emplois.

■ La nature de l'entreprise et son activité sont-elles des facteurs de choix ?

■ Nous aidons plutôt des entreprises qui apporteront de la valeur ajoutée au territoire, en faisant attention aux effets d'opportunisme. Nous favorisons plutôt des entreprises innovantes, voire structurantes pour notre territoire. Dans un premier temps ce n'est pas forcément le nombre d'emplois que nous voyons, mais leur qualité.

Quelques entreprises bénéficiaires

Quelques exemples d'entreprises qui ont reçu un accord pour une aide financière directe du Fonds de revitalisation territorial : Brossier Saderne, concepteur et fabriquant de luminaires pour professionnels, et qui va créer 15 emplois à Beaucouzé ; l'entreprise de chaudronnerie CMI Groupe, à Saint-Sylvain d'Anjou (19 emplois) ; Nor Feed Sud (8 emplois), spécialisée à Angers, dans les additifs naturels à base d'extraits de plante ; Novea Energies va créer 4 emplois (conception, fabrication et commercialisation d'éclairage autonome) ; ou encore Versoo, à Montreuil-Juigné avec 12 nouveaux emplois (recyclage de gobelets plastique).

S'INFORMER SUR LE NET

Plus de services pour les entreprises innovantes

Angers Technopole vient d'être labellisé Centre européen d'entreprises et d'innovations. Sous l'égide européenne, cette reconnaissance va lui permettre de déployer son offre de services auprès des porteurs de projets, entrepreneurs et PME innovantes. Angers Technopole, en lien avec les collectivités comme Angers Loire Métropole, les universités, les écoles, les laboratoires et les entreprises, a pour mission de détecter les idées innovantes, de permettre leur développement, d'incuber les projets et les jeunes entreprises, de les conseiller et de les accompagner. Pour en savoir plus **www.angerstechnopole.com** ou au 02 41 48 90 39. Angers Technopole, 8 rue Le Nôtre 49006 Angers cedex 01.

À noter

Une centaine d'entreprises de l'agglomération, tous secteurs d'activité confondus, ouvriront leurs portes au grand public et aux scolaires du 8 février au 5 mars à l'occasion de **Made in Angers.** Réservations en ligne sur www.angersloiretourisme.com ou au 02 41 23 50 00.

Service

Le bus pour l'emploi a démarré sa tournée

Antonio Bozzardi

Le bus pour l'emploi d'Angers Loire Métropole a déjà fait étape à La Roseraie, dans le quartier des Deux Croix-Banchais à Angers, à Montreuil-Juigné, ou encore rue des Noyers où sont regroupées plusieurs entreprises d'insertion.

"Le bus stationne en fonction des demandes des communes de l'agglomération et des associations, explique-t-on à la direction Emploi et Insertion. *Il peut s'installer sur un marché, près d'une maison de quartier..."*

Cet outil est destiné à *"rapprocher l'emploi des habitants"*, à faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et à les informer sur les filières qui recrutent. *"Pendant deux mois, nous mettons l'accent sur les métiers de la fonction publique territoriale. Ensuite nous présenterons les métiers du bâtiment"*, explique la coordinatrice, Noëlle Delaunay. À bord du bus, quatre personnes orientent et informent le public.

Plus d'infos sur www.angers.fr (rubrique "30 nouvelles mesures à connaître")

Entreprise

Récupérer, recycler, rénover et créer des emplois

Antonio Bozzardi

Le réseau Ateliers Ressources Anjou emploie une vingtaine de personnes chaque année. Ici, dans ses locaux de l'entreprise Thomson, à Angers.

Il valorise les objets, protège l'environnement en réduisant le volume des déchets, et développe des emplois. Le Réseau Ateliers Ressources Anjou, entreprise d'insertion, agit sur tous les volets du développement durable.

"En plus de notre activité historique qui consiste à récupérer les meubles, à les réparer et à les relooker, nous testons actuellement une activité de démantèlement de déchets : vieux matelas, canapés..., explique le président du Réseau, Jean-Christophe Desroches. *Notre objectif est d'exploiter la filière de la récupération et de la valorisation jusqu'au bout. Mais pour cela, il nous faut du volume."* En ligne de mire : la possibilité d'augmenter le nombre de salariés, de créer un poste d'attaché commercial, voire de développer un projet de magasin.

Ce test est en cours d'expérimentation dans les nouveaux locaux du Réseau, l'un des bâtiments industriels de Thomson, boulevard Gaston-Birgé à Angers. 12 personnes y travaillent aux côtés de deux encadrants techniques. *"En moyenne, nous accueillons 20 à 25 personnes par an, dans le cadre d'un contrat d'insertion de 6 à 24 mois,* détaille le directeur, Thierry Menuau. *La moitié d'entre eux nous quittent pour un travail en contrat à durée indéterminée ; les autres pour une formation ou pour un contrat à durée déterminée de plus de six mois."* Le Réseau s'apprête par ailleurs à signer une convention avec Thomson, afin de placer des salariés sur des chaînes d'assemblage : un travail d'immersion en entreprise.

Aménagement

Liaison sud : les élus reprennent la main à l'unanimité

Le projet de construction d'une liaison routière au sud d'Angers et de l'agglomération, repart sur des bases saines. Le 10 novembre, les élus réunis en conseil exceptionnel ont adopté les propositions du président Jean-Claude Antonini. Les réponses ont été unanimes : "*Oui*" pour reprendre la maîtrise d'ouvrage, "*oui*" pour lancer, sans attendre, les études complémentaires sans lesquelles *"aucune décision solide n'est possible"*. "*Oui*", enfin, pour demander au Conseil général de garantir un financement à 50 % (ndlr : le projet est estimé à près de 200 millions d'euros).
De quoi parlait-on ? De l'importance qu'il y a à réaliser, ou non, ce maillon manquant dans le contournement d'Angers pour délester de leur trafic les boulevards sud de la ville. Comment ? En créant une "petite liaison" entre le pont de l'Atlantique et le sud d'Angers.

À l'unanimité, les élus ont décidé de reprendre la maîtrise d'ouvrage de la rocade sud et de lancer des études complémentaires.

Antonio Bozzardi

"Tout le monde sera concerté"

Mais le 10 novembre, il ne s'agissait pas pour les élus de se prononcer sur un itinéraire, d'autant que plusieurs options existent. Certains tracés favorisent la place de la voiture ; d'autres, celle des transports en commun : *"À ce stade, je n'oppose pas l'un à l'autre et je serai pragmatique, prêt à apporter toutes les modifications que les conclusions des études rendront nécessaires. Ce projet de liaison sud n'est pas fait pour nous plaire à nous, élus, mais notre responsabilité nous oblige à penser aux vingt prochaines années, à la manière dont nous voulons que notre territoire se développe. Cette liaison dépasse largement la problématique des déplacements, c'est une question d'aménagement"*, a réaffirmé le président.
Les choix quant à eux ne seront pas faits avant 2011, "*le temps de lancer les études complémentaires, de consulter les associations, les habitants, et pas seulement ceux domiciliés au Sud. Un projet comme celui-ci concerne tout le monde."*
D'ici là le public sera largement consulté. Pour que la démocratie (de proximité) joue à plein, la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole va en effet, pour la première fois, saisir la Commission nationale du débat public *(lire ci-contre).*

Nathalie Maire

Information des habitants : la Commission nationale du débat public saisie

Pour mener ce débat et en garantir la plus grande neutralité, Angers Loire Métropole va saisir la Commission nationale du débat public (CNDP). Si celle-ci accepte d'apporter une expertise, ce sera une "première" à Angers. Le recours à la CNDP, c'est la loi sur la démocratie de proximité qui le permet depuis 2002. Elle a été créée pour accompagner les collectivités territoriales durant l'élaboration de projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, a fortiori lorsque ces projets présentent de forts enjeux socio-économiques. C'est bien le cas du projet de liaison Sud pour lequel la Commission, si elle répond favorablement à la demande d'Angers Loire Métropole, veillera à ce que le public soit informé, depuis les études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique et la livraison de l'ouvrage.

Aménagement

Liaison sud : les élus reprennent la main à l'unanimité

Le projet de construction d'une liaison routière au sud d'Angers et de l'agglomération, repart sur des bases saines. Le 10 novembre, les élus réunis en conseil exceptionnel ont adopté les propositions du président Jean-Claude Antonini. Les réponses ont été unanimes : "*Oui*" pour reprendre la maîtrise d'ouvrage, "*oui*" pour lancer, sans attendre, les études complémentaires sans lesquelles *"aucune décision solide n'est possible"*. "*Oui*", enfin, pour demander au Conseil général de garantir un financement à 50 % (ndlr : le projet est estimé à près de 200 millions d'euros).
De quoi parlait-on ? De l'importance qu'il y a à réaliser, ou non, ce maillon manquant dans le contournement d'Angers pour délester de leur trafic les boulevards sud de la ville. Comment ? En créant une "petite liaison" entre le pont de l'Atlantique et le sud d'Angers.

À l'unanimité, les élus ont décidé de reprendre la maîtrise d'ouvrage de la rocade sud et de lancer des études complémentaires.

Antonio Bozzardi

"Tout le monde sera concerté"

Mais le 10 novembre, il ne s'agissait pas pour les élus de se prononcer sur un itinéraire, d'autant que plusieurs options existent. Certains tracés favorisent la place de la voiture ; d'autres, celle des transports en commun : *"À ce stade, je n'oppose pas l'un à l'autre et je serai pragmatique, prêt à apporter toutes les modifications que les conclusions des études rendront nécessaires. Ce projet de liaison sud n'est pas fait pour nous plaire à nous, élus, mais notre responsabilité nous oblige à penser aux vingt prochaines années, à la manière dont nous voulons que notre territoire se développe. Cette liaison dépasse largement la problématique des déplacements, c'est une question d'aménagement"*, a réaffirmé le président.
Les choix quant à eux ne seront pas faits avant 2011, "*le temps de lancer les études complémentaires, de consulter les associations, les habitants, et pas seulement ceux domiciliés au Sud. Un projet comme celui-ci concerne tout le monde."*
D'ici là le public sera largement consulté. Pour que la démocratie (de proximité) joue à plein, la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole va en effet, pour la première fois, saisir la Commission nationale du débat public *(lire ci-contre).*

Nathalie Maire

Information des habitants : la Commission nationale du débat public saisie

Pour mener ce débat et en garantir la plus grande neutralité, Angers Loire Métropole va saisir la Commission nationale du débat public (CNDP). Si celle-ci accepte d'apporter une expertise, ce sera une "première" à Angers. Le recours à la CNDP, c'est la loi sur la démocratie de proximité qui le permet depuis 2002. Elle a été créée pour accompagner les collectivités territoriales durant l'élaboration de projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, a fortiori lorsque ces projets présentent de forts enjeux socio-économiques. C'est bien le cas du projet de liaison sud pour lequel la Commission, si elle répond favorablement à la demande d'Angers Loire Métropole, veillera à ce que le public soit informé, depuis les études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique et la livraison de l'ouvrage.

À savoir

Le Pays Loire Angers (66 communes) compte 1 000 exploitations agricoles, soit 12 % des exploitations du Maine-et-Loire qui font travailler 1 900 salariés permanents et près de 1 400 saisonniers (équivalents temps plein).

Habitat

Un projet de cohabitat à imaginer à Écouflant

Sur le secteur d'Écouflant, à proximité de l'hippodrome, le futur quartier de Provins est en cours d'aménagement. 700 logements au total y seront réalisés dans les quinze années à venir. Au sein de ce nouveau quartier, un îlot a été réservé pour la réalisation d'un projet de cohabitat. *"Il s'agit de proposer à un groupe de personnes de concevoir un ensemble de trente-trois logements de type intermédiaire, avec des équipements communs"*, explique Dominique Delaunay, maire d'Écouflant. Cela peut être un jardin commun, une salle de bricolage... Le tout avec la volonté d'inventer un autre type de relations de voisinage, une manière différente de vivre ensemble.

Ce projet, unique dans l'agglomération angevine, devrait rassembler des ménages partageant les mêmes préoccupations, environnementales notamment. De la conception du bâti au choix de l'architecte, tout sera à imaginer par les futurs habitants de cet espace, avec l'accompagnement de l'association Alisée, de la Sodemel et de la commune d'Écouflant.

Le projet de cohabitat fera l'objet d'une réunion de présentation le 28 janvier à 20 h 30 à la Grange d'Éventard, à Écouflant.

Questions à

Marc Goua

vice-président en charge de l'habitat

Toutes les communes du territoire, excepté l'île de Béhuard qui connaît des contraintes spécifiques, sont engagées aujourd'hui dans le Programme local de l'habitat (PLH) voté en 2007 par Angers Loire Métropole. Pourquoi cela a-t-il demandé deux années ?

Marc Goua. La procédure a été longue d'autant que dans l'intervalle ont eu lieu les élections municipales. Les nouvelles équipes issues de ce scrutin avaient besoin de s'approprier le dossier et c'est normal. À cela s'est ajouté le contexte économique que nous connaissons. Néanmoins ce temps était nécessaire pour faire avancer un certain nombre d'idées importantes comme la mixité sociale ou la notion d'économie d'espace. Le message passe, y compris auprès des habitants, dont les modes de vie changent rapidement. Les jeunes ménages notamment n'ont plus forcément envie d'entretenir un grand terrain, demandent davantage de services, sont soucieux de limiter leurs déplacements automobiles...

Coralie Pillard

À quoi se sont engagées les communes ?

Leur engagement porte sur la réalisation d'un certain nombre de logements d'ici fin 2016 et sur leur répartition entre logements sociaux, très sociaux, privés..., avec des aides financières au profit d'un habitat plus économe en énergie.

L'objectif du PLH est de réaliser 2 560 logements par an sur les dix années à venir. La crise financière compromet-elle la réalisation de cet objectif ?

La crise a un impact important sur la construction de logements et fait qu'aujourd'hui, on réalise davantage de logements sociaux. En effet des organismes HLM achètent des logements prévus dans le cadre d'opérations privées pour permettre à celles-ci de démarrer. À ce jour, cela concerne 200 logements sur le territoire. En 2009, on a produit 1 550 logements locatifs sociaux, soit trois fois plus qu'en 2008 et la révision simplifiée des plans d'occupation des sols (POS) va permettre de débloquer 2 000 logements supplémentaires dans les deux ans à venir.

Pratique

En direct, du producteur au consommateur

"Le bonheur est dans le panier", c'est le nom de ce guide issu du partenariat entre le Pays Loire Angers* et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire. Une centaine de producteurs du territoire proposant la vente directe de produits frais y sont recensés et répartis en plusieurs catégories : fruits et légumes, volailles et œufs, produits laitiers, vins, viandes, plantes et fleurs... Le guide est disponible dans les mairies de l'agglomération, dans les piscines, bibliothèques et maisons de quartier d'Angers, ainsi que dans certaines boulangeries. Il est également possible de se le procurer au siège d'Angers Loire Métropole, 83 rue du Mail à Angers.

* *Le Pays Loire Angers regroupe Angers Loire Métropole, les communautés de communes du Loir, de Loire Aubance et de la Vallée Loire Authion.*

Lire également en page 21.

Rappel

La place de la République à Angers (centre commercial Fleur d'eau) accueille un marché de producteurs du Maine-et-Loire, tous les vendredis, de 16 h à 19 h.

Initiative

L'attractivité du territoire passe par une étude d'image

Une étude de notoriété est actuellement menée par Angers Loire Métropole. Dans quel but ? *"Nous partons d'un diagnostic sur la manière dont sont perçus Angers et son territoire, de l'intérieur et de l'extérieur*, explique Daniel Loiseau, vice-président chargé du développement économique. *De cette étude, découlera une marque permettant à Angers de repositionner son image et se différencier des autres territoires".*

L'attractivité, c'est bien le nerf de la guerre. C'est elle qui met régulièrement en concurrence les agglomérations lorsqu'il s'agit pour une entreprise, par exemple, de savoir où elle s'implantera. En ce sens, Angers ne manque pas d'atouts : son rattachement à un nœud autoroutier dense, sa proximité de la capitale, sa ligne TGV, la qualité de ses déplacements, ses zones d'activités communautaires, la mise en service de la ligne de tramway, sa qualité de vie, et bientôt, Terra Botanica, un parc dédié au végétal et à toutes ses filières…

Mais tout ceci suffit-il ? *"À condition de savoir mettre ces atouts en valeur, car de notre attractivité, dépendent le développement économique, les emplois, l'arrivée de nouveaux savoir-faire, le développement de nos universités, du tourisme…"*, note le président Jean-Claude Antonini.

Ce qui apparaît déjà.

Lancée en juillet dernier, l'étude d'image se poursuit au sein d'un comité de pilotage qui réunit des élus, des membres de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers, du conseil de développement, des agences de développement touristique et économique… Début 2010, une première analyse permettra de découvrir une sorte de portrait robot d'Angers et son agglomération.

Thierry Bonnet

La métropole veut renforcer son image et sa notoriété à l'extérieur pour être plus compétitive.

Les premiers résultats de l'enquête montrent que l'image d'Angers n'a que très peu évolué depuis une dizaine d'années. Elle reste construite autour de son château, du vin, de la "douceur angevine", de ses liqueurs centenaires (Cointreau, Menthe Pastille de Giffard…). Thomson et Scania sont assez spontanément liés à l'économie angevine. Globalement, les personnes interrogées, extérieures au territoire, s'imaginent avoir à faire à *"une petite ville de province"*, *"bourgeoise"* et en *estiment sa taille "à moins de 100 000 habitants"*. Autant de malentendus qu'il s'agira de dissiper.

Angers, la ville la plus écolo après Strasbourg

Le compliment n'est pas mince. **Récemment, le magazine *L'Expansion* plaçait Angers sur la deuxième marche du podium des "villes les plus écolos de France" juste derrière Strasbourg, et devant Nantes, Rennes, Paris, Grenoble… Dans le même temps, le magazine *Ça m'intéresse* publiait une enquête classant Angers parmi *"les vingt villes de France les plus innovantes en matière de développement durable"*. L'image d'Angers et de son territoire résonne favorablement dans les colonnes des publications et revues généralistes où Angers est souvent citée pour son cadre de vie agréable, ses initiatives en matière de tri et recyclage des déchets, ses écoquartiers, la gestion de l'eau…**

À savoir

Les déchèteries d'Angers Loire Métropole sont passées à l'heure d'hiver et ce jusqu'au 31 mars. Elles sont ouvertes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 17 h ; le dimanche de 9 h à 12 h. Fermeture les 25 décembre et 1er janvier.

Coralie Pilard / Archives

Service

Les inscriptions sont prises pour les composteurs

La prochaine campagne de distribution des composteurs et lombricomposteurs aura lieu au printemps prochain.
Pour obtenir un composteur : les inscriptions sont prises dans les mairies sauf à Angers où il faut s'adresser à la Maison de l'environnement (02 41 22 32 30) ou à Angers Loire Métropole (0 800 800 050). Pour les lombricomposteur, s'inscrire à Angers Loire Métropole (0 800 800 050). Participation : 20 euros.

Les inscriptions peuvent également être enregistrées sur le site internet www.angersloiremetropole.fr (rubrique infos pratiques).

Participation

Plan climat : tous concernés

Le premier plan climat d'Angers Loire Métropole sera présenté au dernier trimestre 2010. Réalisé avec des habitants, des représentants d'associations liées à l'environnement, des entreprises... il listera des actions simples et réalisables pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Le coup d'envoi de son élaboration a été donné en octobre dernier, lors du premier Forum angevin du climat auquel ont participé 400 personnes.

30 familles volontaires.

Depuis, une vingtaine d'entreprises s'engagent activement dans la démarche, des PME-PMI volontaires pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre induites par leurs activités et développer des initiatives pour limiter leur consommation d'énergie. Parallèlement, une trentaine de familles du territoire ont accepté d'adopter dix gestes écoresponsables, pendant six mois. Leur participation permettra de mesurer l'impact de notre vie quotidienne sur l'environnement et de définir les changements de comportement à adopter.
Pour toucher le plus grand nombre, Angers Loire Métropole et ses partenaires ont choisi de de soutenir l'événement Bazar Divers, organisé par Le Vaisseau Tomate dans le cadre de Soleils d'hiver *(lire aussi en page Agenda)*.

S'informer quai Ligny

Jusqu'au 26 décembre, le quai Ligny accueille en effet six yourtes et une tente tibétaine. Chacun peut y trouver des informations sur le plan climat et sur les éco-gestes en matière d'énergie. Le 12 décembre*, l'association Alisée et les Amis du bon cinéma proposent une soirée ciné-débat autour du documentaire de Yann Arthus-Bertrand *Vu du ciel*. Un jeu de piste est organisé pour une curieuse découverte urbaine. À gagner, deux menus au restaurant de Bazar Divers et une surprise pour deux personnes. Résultats, le 22 décembre à 19 h.

** Confirmation de la date et des horaires sur le site www.angersloiremetropole.fr*

Jean-Patrice Campion

Huit jeunes d'Unis Cité accompagnent des familles vontaires pour adopter des gestes écoresponsables.

S'INFORMER SUR LE NET

Jean-Claude Antonini au sommet de Copenhague

Du 7 au 19 décembre, les Nations unies sont réunies à Copenhague pour tenter d'aboutir à un accord international sur les questions climatiques. Jean-Claude Antonini président d'Angers Loire Métropole et maire d'Angers y assiste au titre de l'association des Grandes Villes de France. Le 26 octobre dernier, le conseil municipal d'Angers a adopté un vœu visant à reconnaître le rôle des collectivités territoriales dans le texte final de Copenhague. Participez sur **www.angersloiremetropole.fr/planclimat**

Ils aiment le bio, et encore plus quand ils peuvent participer à la préparation du repas.

LE PLESSIS-GRAMMOIRE

Du bio dans l'assiette

"On avait banni les steacks hachés *industriels avant la vache folle. Le passage au bio aujourd'hui, c'est une suite logique..."* Stéphane Renou est le responsable de la restauration scolaire. Aidé d'une équipe de quatre personnes en cuisine et de treize en salle, il prépare chaque jour les 260 repas servis aux enfants de l'école du Chant du Monde, dans l'esprit d'une cuisine familiale. *"Et le nombre d'écoliers qui fréquentent le restaurant scolaire est sur une pente ascendante"*, note-t-il.

Le passage au bio y est sans doute pour quelque chose. Voilà plusieurs mois que le glissement s'opère, au fur et à mesure que Stéphane Renou trouve de nouveaux fournisseurs. Après les fruits, les légumes, les produits laitiers, le pain fourni par le boulanger de la commune, la viande est quasiment la dernière étape. *"Nos matières premières seront alors issues de l'agriculture biologique à 80 %, tout en provenant de producteurs locaux ou du département."* Pour les familles, *"le prix est toujours abordable"*, ajoute Cristian Duma, adjoint au maire chargé du développement durable. Persuadée de la nécessité *"de placer l'homme avant le matériel"*, l'équipe municipale assume son choix et le décline à plusieurs niveaux : désherbage manuel des espaces verts, lancement d'un éco-quartier avec le concours de ses futurs habitants, véhicule électrique pour les services techniques... *"Même si le repas coûte plus cher, nous devons penser à la santé des enfants à long terme"*, ajoute l'élu.

Les enfants sont impliqués eux aussi dans la démarche, grâce à la mobilisation des enseignants. À la fin du repas, chacun trie ses déchets pour alimenter le composteur. Le terreau ainsi obtenu alimente le potager des maternelles... et la boucle est bouclée !

Cabinet d'architecture De Coquereaumont-Lebreton

LE PLESSIS-GRAMMOIRE

"Nos enfants nous accuseront", le film de Jean-Paul Jaud, sera projeté le 11 décembre à 20 h 30 dans la salle des fêtes du Plessis-Grammoire. Entrée libre.

PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Mobilisation générale autour de l'épicerie

Une boulangerie et un hard-discount : ce sont les derniers commerces de bouche de Pellouailles-les-Vignes. Ce n'est pas encore le désert, *"mais pour une partie de la population, ça commence à poser problème"*, estime le maire, Martine Blégent. Intéressée par les expériences menées à Rablay-sur-Layon, Saint-Melaine et Savennières, la municipalité a réfléchi à l'ouverture d'une épicerie coopérative, en s'appuyant sur un groupe d'une vingtaine d'habitants.

Réunis en commission extra-municipale, ceux-ci ont multiplié les démarches : visites d'épiceries coopératives, rencontres avec des producteurs, questionnaire en direction de la population, information aux habitants lors des fêtes et manifestations… Bref ils ont travaillé d'arrache-pied pour mettre au point ce projet qui ne demande plus qu'à voir le jour… à la condition que les habitants soient plus nombreux à le soutenir. *"On sent un réel intérêt pour l'initiative,* explique Martine Blégent, *mais aujourd'hui il nous manque encore trop de coopérateurs."* 1000 parts à 30 € sont nécessaires pour constituer le capital de départ. *"La commune peut en prendre 20 %,* ajoute le maire. *Quant aux particuliers, ils peuvent déduire 25 % de leur mise des impôts."*

Martine Blégent est l'un des meilleurs ambassadeurs du projet : *"On va apporter du service, de la convivialité, de la proximité. L'épicerie s'installera place de l'Échanson, sera ouverte le dimanche matin, proposera la livraison aux personnes souffrantes, et sera ouverte à toutes les suggestions. En termes de proximité, on ne peut pas faire mieux."*

Antonio Bozzardi

Un groupe d'habitants motivé par la création de l'épicerie coopérative.

Antonio Bozzardi

Côté produits, la préférence sera donnée aux productions locales, fermières et biologiques. *"Des tas de producteurs sont prêts à travailler avec nous. Et cela correspond à notre volonté de réduire au maximum les intermédiaires pour maîtriser davantage les coûts."* Enfin, un salarié sera recruté et une association créée pour animer l'épicerie. *"Si toutefois l'épicerie ne pouvait voir le jour, on essaierait de proposer autre chose, ne serait-ce qu'une Amap pour ne pas décevoir les personnes qui nous soutiennent."*

Renseignements à la mairie, 02 41 76 70 35 ; mairie.pellouailles@wanadoo.fr

LE PLESSIS-MACÉ

Un équipement pour trois communes

L'espace Longuenée : ce sera le nom de cet équipement créé par Le Plessis-Macé, La Meignanne et La Membrolle *, dédié au sport, aux loisirs culturels, et proposant des salles à la location. Dès septembre, il offrira une bouffée d'air à la centaine d'associations que comptent les trois communes. Des commissions de travail planchent depuis plusieurs mois sur son futur fonctionnement. Cinéma, programmation culturelle à l'année, amateur et professionnelle, planning pour les clubs de sport… Beaucoup de choses sont prévues et pourraient encore émerger, comme la création d'un club de badminton intercommunal.

Renseignements et locations : 02 41 32 61 08 ; www.sivmlonguenee.fr

*** Les trois communes sont réunies au sein du Syndicat mixte à vocations multiples de Longuenée**

BRIOLLAY

"Le coutumier de l'Anjou", un ouvrage de 1 400 pages datant du XVIIe siècle, a été acheté par la commune. Ce livre, ancêtre du code civil napoléonien, sera présenté lors des visites du palais de justice civil de Briollay, un bâtiment du XIIe siècle.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Antonio Bozzardi

L'enseignement musical, la première mission du syndicat intercommunal.

Musique et culture : le Siam rayonne dans quatre communes

Près de 300 jeunes et adultes apprennent la musique et jouent d'un instrument avec le Syndicat intercommunal arts et musiques, le Siam. Ils habitent Pellouailles-les-Vignes, Le Plessis-Grammoire, Écouflant et depuis peu, Saint-Sylvain d'Anjou, qui vient de rejoindre la structure intercommunale. Le regroupement des écoles de musique associatives au sein d'une structure commune, ce fut la première mission du Siam, créé voici trois ans. *"Les écoles de musique associatives qui existaient dans nos communes rencontraient des problèmes de fonctionnement,* explique Martine Blégent, présidente du Siam. *Outre la difficulté à renouveler les équipes de bénévoles, les coûts de fonctionnement étaient lourds, et la politique tarifaire faisait craindre un risque d'élitisme."*

C'est donc avec l'objectif de rendre l'enseignement musical accessible à tous que les communes ont regroupé élèves et professeurs dans une seule structure. *"Aujourd'hui les frais d'inscription dépendent du quotient familial, donc du revenu,* ajoute Sandrine Cadéac, directrice du Siam. *Nous pouvons aussi accepter différents modes de règlement, ce que ne pouvaient gérer les associations."*

Ce regroupement permet également au Siam de proposer de nouveaux horizons aux élèves avec des stages, des ateliers, et des concerts : les Impromptus, dans le cadre de différentes manifestations (Aux Arts etc à Écouflant, Festival Sang d'Angers à Pellouailles…) et les Concerts Couleur, pour valoriser la pratique des musiciens apprentis.

Le Siam compte aussi un volet "action culturelle", en lien étroit avec les communes : spectacles chez l'habitant, intervention en milieu scolaire, résidences d'artistes, cafés-rencontres itinérants… destinés à toucher différents publics. *"Chacune de nos villes exprime la volonté de conserver l'animation culturelle qui lui est propre,* ajoute Martine Blégent. *Néanmoins le Siam est ancré dans le quotidien de tous et favorise les croisements entre la musique, les arts plastiques, la danse, le théâtre."*

PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Une maison médicale en projet

La maison médicale sera construite dans le centre-bourg, à côté du Carré des Arts. Le projet actuel élaboré par la commune avec l'organisme HLM le Val de Loire prévoit un bâtiment abritant les praticiens au rez-de-chaussée et des logements à l'étage. *"Les médecins généralistes, une sage-femme, une psychologue, un dentiste et peut-être encore d'autres professionnels de santé sont intéressés"*, explique le maire, Martine Blégent. Ce projet, pas encore finalisé, se construit avec les professionnels de la santé. *"Nous avons la volonté de nous adapter à leurs besoins,* ajoute le maire. *Aussi il est important que celles et ceux qui sont intéressés se fassent connaître rapidement."* Les cabinets médicaux sont proposés à la vente ou à la location.

Renseignements auprès de la mairie au, 02 41 76 70 35.

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Les habitants invités à jouer avec le quotidien

La Cie Hors Cadre aime à dire l'intime, ce qui se cache dans le quotidien, d'une manière poétique et décalée.

B-M. Palazon

Au croisement du récit, du théâtre et de la danse, la Cie Hors Cadre aime jouer avec nos tranches de vie. Après Récits de Lit et Récits de Bain, elle prépare aujourd'hui le troisième volet de sa trilogie, Récits de Table. *"La table nous permet d'aller au cœur de la famille, de quitter la parole du couple ou de l'individu. Nous voulons nous confronter à une parole plurielle, créer une galerie de personnages"*, expliquent les deux artistes, Marielle Rémy et Guillaume Servely.

Séduites par le travail de cette compagnie, les programmatrices du Carré des Arts de Pellouailles et de l'association culturelle intercommunale Mosaïque* lui ont proposé deux temps de résidence : du 6 au 12 décembre à l'espace Galilée de Saint-Jean de Linières, puis du 31 janvier au 6 février au Carré des Arts. *"La présence de la compagnie pendant deux semaines a permis d'imaginer différents projets pour associer les artistes amateurs du territoire"*, explique Carole Foin pour Mosaïque. Les danseuses de Beaucouzé ont ainsi travaillé avec Guillaume Servely et présenteront le fruit de cette rencontre en première partie de Récits de Lit, le 12 décembre à Saint-Jean de Linières.

De son côté le Carré des Arts a proposé aux comédiens amateurs et élèves pianistes du Syndicat intercommunal Arts et Musique de s'associer pour présenter une lecture théâtralisée de récits de vie, à partir de textes collectés par les habitants. Ce travail sera présenté en première partie de Récits de table, le 6 février au Carré des Arts.

** Mosaïque est une association intercommunale proposant des spectacles et des manifestations culturelles à Beaucouzé, Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Léger des Bois et Saint-Martin du Fouilloux.*

■ Lire également en pages Agenda

MÛRS-ÉRIGNÉ

Une Fête de l'hiver, plus chaleureuse et durable

7 000 euros : c'est ce que dépensait en moyenne chaque année Mûrs-Érigné pour la pose et la dépose des guirlandes de Noël, sans compter la consommation électrique. En 2008, la commune a décidé de ne plus installer de guirlandes mais d'utiliser ce budget à la création d'un événement. C'est ainsi qu'est née la Fête de l'hiver dans le parc du Jau. La seconde édition s'y déroulera le 20 décembre, avec un marché artisanal (de 14 h 30 à 18 h) et de nombreuses animations gratuites. Au programme : des promenades en calèche en compagnie du père Noël, un concert de l'école de musique à 15 h, la Cie Crue avec son orgue de Barbarie à 15 h 45 et 17 h 45, le groupe vocal Olivier Messager à 16 h 30. À la tombée de la nuit, des lampions illumineront le parc.

BOUCHEMAINE

Une semaine consacrée aux gens du voyage

Du 6 au 12 février, Bouchemaine consacrera une semaine aux gens du voyage intitulée "Voyageurs et tsiganes : un autre regard". L'objectif est de faire mieux connaître leur mode de vie et leur culture pour combattre les préjugés.

Au programme : projection de *Swing* de Tony Gatlif, conférence, intervention dans les écoles, expos, concert du Béro Landauer Trio… Renseignements à la mairie au, 02 41 22 20 00.

Antonio Bozzardi

Les membres du Conseil ont opté pour des visites régulières sur le terrain, comme ici au foyer-logement des Toits Bleus.

TRÉLAZÉ

La parole aux étrangers

Foyer des Toits Bleus, mercredi 18 novembre, aux alentours de 15 heures. Aux côtés d'Eric Cochet, adjoint à la solidarité et à la citoyenneté à la mairie de Trélazé, les membres du conseil consultatif des étrangers de la commune entament une visite de l'établissement d'accueil de personnes âgées. Deux heures durant, les questions fusent. Les portes s'ouvrent. Les représentants des étrangers de Trélazé découvrent… *"afin de savoir comment bien vieillir en France"*, explique Eric Cochet. Cette réunion du conseil sur le terrain est une première. Elle annonce même une nouvelle formule, une nouvelle organisation. *"Nous n'arrivons pas à tenir de réunions à des dates fixes,* explique Eric Cochet. *Nous optons désormais pour des rencontres informelles. Chaque membre du conseil est dorénavant en droit de venir frapper à la porte de la mairie pour s'informer. C'est plus souple pour tout le monde !"*

Créé en 2003, le conseil consultatif des étrangers regroupe aujourd'hui une vingtaine de membres actifs. Il représente à lui seul les différentes communautés qui résident dans la commune. *"Trélazé a toujours accueilli des étrangers sur son sol. Avec les Ardoisières, les Portugais sont arrivés en masse entre les deux guerres. Puis d'autres communautés ont suivi : maghrébines, turcs, africaines et désormais de l'est de l'Europe"*, ajoute l'adjoint au maire. Comme d'autres - grandes - villes (Paris, Nantes, Strasbourg…), le conseil des étrangers de Trélazé a pour vocation d'instaurer un dialogue permanent avec les étrangers exclus du droit de vote, pour les associer à la vie de la cité. Une aide à l'intégration qui, selon Eric Cochet, passe par trois thèmes fédérateurs : la famille, le vieillissement et le travail des femmes.

Antonio Bozzardi

Française et membre du conseil des étrangers de Trélazé

Originaire de Konya en Turquie, Kamille Dastan arrive en France en 1976 pour rejoindre son père qui travaille à Angers. Puis quelques années plus tard, la famille s'installe à Trélazé. *"En 2003, à la création du conseil consultatif des étrangers, je n'ai pas hésité une seconde,* explique-t-elle. *Cette instance est très utile dans le cadre de démarches administratives, pour obtenir des informations pratiques. Chaque communauté a sa culture, son histoire… et lorsque l'on arrive dans un nouveau pays, on est un peu perdu".* De réunion en réunion, la jeune femme découvre, apprend, s'intègre au fil des discussions. *"Ce conseil ouvre vraiment des portes. On est plus proche du maire, de ses adjoints,* ajoute Kamille. *Et les soirées festives permettent vraiment de s'intégrer".* Kamille a obtenu la nationalité française en 2005. Elle n'a pas pour autant quitté le conseil des étrangers de Trélazé.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Le tremplin **"Trop plein d'talents"** est ouvert aux musiciens évoluant en solo ou en groupe, amateurs ou en cours de professionnalisation. Pour y participer, se renseigner en mairie ou au THV. Inscriptions jusqu'au 28 février. Renseignements sur www.thv.fr

AVRILLÉ

Le respect s'invite à la table de Pierre et Marie-Curie

"Le plus dur *c'est de ne pas faire de bruit et de ne pas chahuter. Surtout que je ne peux pas m'empêcher de parler!"* Adrien est en CE2 et ce midi, il déjeune avec ses copains Dorian et Nathan. Tous ont beaucoup de choses à dire sur le permis de bonne conduite instauré depuis un an au restaurant scolaire de l'école Pierre et Marie-Curie : *"C'est bien, on apprend à se tenir à table et on est plus sages."* Ou encore : *"J'ai perdu deux points pour avoir balancé du raisin, mais je ne recommencerai plus."* Le personnel aussi apprécie le nouveau règlement. *"Le temps de midi a gagné en sérénité. Les enfants sont beaucoup plus calmes et polis"*, explique Sylvie Haye. Elaboré avec les parents d'élèves délégués et les enfants, ce permis de bonne conduite compte douze points. Ne pas dire bonjour, utiliser des gros mots, agresser un camarade ou ne pas obéir, tout cela contribue à perdre des points. *"Lorsque les douze points sont épuisés l'enfant peut être exclu temporairement de la restauration scolaire,* précise Danielle de Chambrun, responsable du service éducation enfance jeunesse de la ville d'Avrillé. *Néanmoins le personnel est attentif à ne pas stresser les enfants." "Pas question d'être sur leur dos en permanence,* confirme Sylvie Haye. *Le repas de midi reste un moment de détente."* Plus encore quand le respect est invité à table.

Antonio Bozzardi

Antonio Bozzardi

Paysans locaux et acteurs du commerce équitable ont créé le magasin des Ponts-de-Cé.

LES PONTS-DE-CÉ

Terre et Terroirs, en direct avec les producteurs

On trouve de tout au magasin Terre et Terroirs, avenue Jean-Bouton : des fruits, des légumes, des céréales, de la viande, des vêtements, des jouets, des produits d'entretien, de l'épicerie… Comme partout ? Pas tout à fait, car tous les articles vendus dans cette petite surface ont la particularité d'être issus soit de producteurs locaux, soit du commerce équitable.

Lancé comme une utopie, ce projet d'économie solidaire a été créé voici deux ans par une association regroupant des paysans locaux et des acteurs nationaux du commerce équitable. Deux ans plus tard, l'association regroupe soixante associés et a créé trois emplois à temps plein.

"Nous avions envie de proposer un système de vente qui permette aux producteurs de retirer une vraie marge de leur travail, explique Philippe Desfrancs, représentant du commerce équitable. *C'est comme cela qu'est né ce magasin de vente directe qui permet aux producteurs comme aux consommateurs d'être gagnants en termes de rapport qualité/prix."*

Ici les légumes sentent encore l'air frais : *"Ce sont forcément des produits locaux, cueillis le matin, et mis en rayon deux heures plus tard."*

Quant aux relations humaines, elles tiennent une place importante dans la philosophie du lieu. Chaque jour, un agriculteur ou un représentant du commerce équitable tient une permanence dans le magasin, répond aux questions, accueille les clients… *"Nous répondons à un grand questionnement du public, tant en matière de développement durable qu'en termes de préoccupations sociales"*, résume Philippe Desfrancs.

Contact : 57 avenue Jean-Bouton, 02 41 93 91 47, ww.terre-terroirs.com

SOLEILS D'HIVER

Lumières sur la ville, jusqu'au 30 décembre

Comme l'an passé, le chantier du tramway observe depuis début décembre la trêve des confiseurs pour laisser place aux festivités et aux habitants désireux de faire leurs courses de Noël et Nouvel An. Pour accéder aux magasins, le centre-ville est dégagé et certaines chaussées améliorées pour permettre aux commerçants d'accueillir leur clientèle dans de bonnes conditions. En parallèle, des navettes circulent pour faciliter l'accès au centre-ville *(lire en page 5)*.

Jusqu'à fin décembre, Soleils d'hiver brille de mille feux sur les lieux traditionnels (place du Pilori, rue Lenepveu) mais aussi rue Saint-Étienne (entre le Pilori et la place Imbach) et sur la place Michel-Debré et au mail de la préfecture (rue Saint-Aubin).

Une quarantaine de chalets est installée, et c'est place Sainte-Croix, près de la Maison d'Adam, que les familles peuvent d'ores et déjà retrouver le manège Carrousel 1900. La magie de Noël va s'exprimer tout au long du mois avec différentes animations, pour les plus jeunes et les familles, avec par exemple, l'ouverture des Ateliers du Père Noël, place Maurice-Sailland (près de La Poste). Sur place, jeux et bricolages divers (confection de mandalas, pliages origami), lectures de contes, contes musicaux et des rendez-vous sur le thème des voyages.

À noter d'autres temps forts tels que l'ouverture des fenêtres du calendrier de l'avent par le père Noël en personne, chaque jour, jusqu'au 26 décembre, à 17 h 17 pile, place Maurice-Sailland ; une déambulation de théâtre de rue, un concert du Brass Band des Pays de la Loire, le Petit théâtre de papier japonais (le 30 décembre, à 15 h). Placé sous le signe des solidarités, Soleils d'hiver ouvre à nouveau son Bazar Divers, esplanade du quai Ligny (*lire en page 25*), participe au Téléthon, et plante son village solidaire, place Saint-Éloi, devant le musée des Beaux-Arts.

Thierry Bonnet

AVENTURE

Nicolas est parti

Se mesurer à un kangourou au 100 mètres, raconter les rites ancestraux aborigènes, chercher Crocodile Dundee… Voilà quelques-uns des défis que Nicolas Vaidie, Angevin de 25 ans, va devoir relever.

Depuis septembre dernier, il parcourt l'Australie pour huit mois avec un sac à dos allégé au maximum et une petite caméra pour des vidéos à découvrir sur son site **www.nick-oz.com**

"J'ai toujours rêvé de découvrir l'Australie sac au dos, loin des circuits touristiques, raconte Nicolas. *Avant de partir, j'ai demandé à plein de gens de me confier des défis à réa-*

Le père Noël est présent chaque jour place Maurice-Sailland pour ouvrir une fenêtre du calendrier de l'avent.

Thierry Bonnet

À savoir enfin qu'une quarantaine de partenaires relaie l'opération comme les musées d'Angers (spectacles et visites), Angers Loire Tourisme (visites nocturnes de la ville illuminée), la patinoire (ambiance Grand Nord, en décembre), la piscine Jean-Bouin (plongées à la rencontre du père Noël), le cirque Beautour (place La Rochefoucauld)...

- **Le programme des animations dans le détail est téléchargeable sur www.angers.fr**
- **Les chalets sont ouverts du lundi samedi de 10 h à 19 h, et les dimanches, de 14 h à 19 h 30. En nocturne, jusqu'à 20 h, les vendredi 18, samedi 19, mardi 22 et mercredi 23 décembre. Fermés le 25 décembre et le 1er janvier.**
- **Les parents et grands-parents peuvent retrouver le père Noël dans la cour du musée Pincé, rue Lenepveu, pour les traditionnelles photos avec les enfants.**

défier l'Australie

liser et à filmer sur place. Ça donne des choses drôles, ou plus sages, qui vont guider mon voyage et qui alimenteront mon site internet. Ça me permet aussi de ne pas avoir l'impression de partir seul."

Avant le départ, cet animateur de radio a frappé à toutes les portes : *"J'ai profité du concert de Michel Fugain à Trélazé cet été pour lui parler de mon projet et lui demander un défi."* L'artiste s'y est plié de bonne grâce, comme beaucoup de ceux qu'a sollicité Nicolas, anonymes ou célèbres. Il attend à présent vos défis pour que son slogan, *"Mon aventure est aussi la vôtre !"* prenne tout son sens.

RAPPEL

Grippe H1N1, où se faire vacciner ?

Pour connaître les sites de vaccinations à Angers et dans l'agglomération, et les horaires d'ouverture, la préfecture a mis en place un répondeur au,0 821 000 649.

S'INFORMER SUR LE NET

Pour accompagner les fêtes, Angers Loire Tourisme édite une brochure "Idées et séjours cadeaux". Disponible à l'office de tourisme, place Kennedy et téléchargeable sur www.angersloiretourisme.com/ideescadeaux, elle propose une sélection d'idées cadeaux pour profiter d'Angers et de sa région : cours de cuisine, ateliers vin, croisière, vols en montgolfière, séjour en hébergement de charme, etc. Renseignements et billetterie sur www.angersloiretourisme.com
Ou à la boutique de l'office de tourisme, place Kennedy à Angers. Tél 02 41 23 50 00.

MUSIQUE

Symphonic Mania. Classique. 36 à 39 €. *Le 8 décembre à 15 h et 20 h 30. Amphitéa.*

Kid Congo Power and the Pink Monkey Birds. Rock. 7 à 13 €. *Le 9 décembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Gospel and spirituals USA. Generation Singleton avec Europa Jazz. 10 et 15 €. *Le 9 décembre à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Schumann, symphonies romantiques. Direction, Alain Lombard. Au programme : Symphonie n°1 "Le Printemps", Symphonie n°4. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 9 décembre, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Lara Fabian. Chanson française. 41 à 52 €. *Le 10 décembre à 20 h 30. Amphitéa.*

Guillaume de Chassy. Jazz, piano solo. 5 et 8 €. *Le 11 décembre à 21 h. Espace culturel de l'université.*

Antoine Hervier trio invite Marcel Azzola et Marc Fosset.

DR

Concert Jazz pour Tous. 3 à 20 €. *Le 11 décembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Concert des orchestres du conservatoire. De Mary Poppins à Poulenc. 3 €. *Le 11 décembre à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

DR

Saule et Carmen Maria Vega. Chanson. 10 à 18 €. *Le 11 décembre à 20 h 30. THV.*

Superbus. Pop rock. 34 €. *Le 11 décembre à 20 h 30. Amphitéa.*

Sweet Mama. Country, jazz et blues. 5 à 8 €. Réservation au, 02 41 45 24 16 ou 02 41 45 30 21. *Le 11 décembre 20 h 30. La Grange aux Dimes.*

Chœur de France des Pays de la Loire. 30 €. *Les 11 et 12 décembre à 20 h 30. Centre de congrès.*

Gym tonic FTW Party. Electro. 8 à 13 €. *Le 12 décembre à 21 h 30. Le Chabada.*

Graines d'artistes. Par les harpistes du conservatoire. Gratuit. *Le 12 décembre à 17 h. Foyer du Grand-Théâtre.*

Reggianissimo. Hommage à Serge Reggiani par Marc Gicquel. 5 à 10 €. *Le 12 décembre à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Récital à deux pianos. Avec Nicholas Angelich et Hélène Desmoulin. Les Mardis Musicaux. 14 à 28 €. *Le 15 décembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Jam Session. Avec les ateliers jazz du conservatoire. Gratuit. *Les 16 décembre et 20 janvier à 20 h. L'Autrement.*

Couleur d'Europe. Par la classe de musique de chambre du conservatoire. Gratuit. *Le 18 décembre à 20 h 30. Chapelle des Ursules. Angers.*

Renan Luce. Chanson. 25 €.

DR

Le 18 décembre à 20 h. Centre Carmet.

Sens of luna. Chanson. *Le 18 décembre à 21 h, Centre Brassens (8 à 14 €). Le 12 février à 21 h (10 €). Centre Carmet.*

Chorale Happy Swing. Gospel. 5 €. *Les 18 et 19 décembre à 20 h 30. Salle Jean-Vilar. Angers.*

Concert symphonique de l'ONPL. Au profit de la Croix-Rouge. Schubert, Mozart... 20 €. *Le 20 décembre à 17 h. Grand-Théâtre.*

Lo'Jo. Musique du monde par le groupe angevin qui interprète son spectacle Cosmophono. 5 à 15 €. *Le 22 décembre à 20 h. Grand-Théâtre.*

Les Strauss. Concert du Nouvel An de l'ONPL. Direction Sascha Goetzel. Au programme : "Le Chevalier à la rose" de Richard Strauss ; "Valses et polkas", de Johann Strauss. 10 à 26 €. *Le 1er janvier à 17 h. Centre de congrès.*

Malices de femmes. Cabaret avec Françoise Mesnil et Mag Senn. *Les 8 et 9 janvier à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

CAFÉS RENCONTRES / AGGLOMÉRATION

Rendez-vous au café du coin

Les communes d'Écouflant, du Plessis-Grammoire et de Pellouailles-les-Vignes organisent pour la première fois cette année des cafés-rencontres. Ce programme, coordonné par le Syndicat intercommunal arts et musiques, permet de passer d'une soirée lecture à un rendez-vous danse, via la musique, le théâtre ou la céramique d'art. Chaque fois, un intervenant fait découvrir le thème avant d'animer un atelier interactif avec le public. Les participants sont invités à apporter de quoi grignoter. Entrée libre.

- **Le 8 janvier à 20 h :** café-musique hip-hop avec Fabio Longoni, au café du Lion d'Or, Écouflant bourg.
- **Le 29 janvier à 20 h :** café-danse traditionnelle avec l'association La P'tite Fabrik', au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes.
- **Mi-février :** café-cirque avec les artistes de "Ponctuation cirque", au théâtre Le Quai à Angers.
- **Le 12 mars à 20 h 30 :** café-céramique d'art avec Patrice Lebreton, au café du bourg au Plessis-Grammoire.
- **Le 26 mars à 20 h :** café-théâtre avec la Cie Œildudo, au Carré des Arts à Pellouailles.
- **Le 8 juin à 20 h 30 :** café-vidéo danse dans le cadre du festival "Vidéo danse", dans la salle des fêtes d'Écouflant.

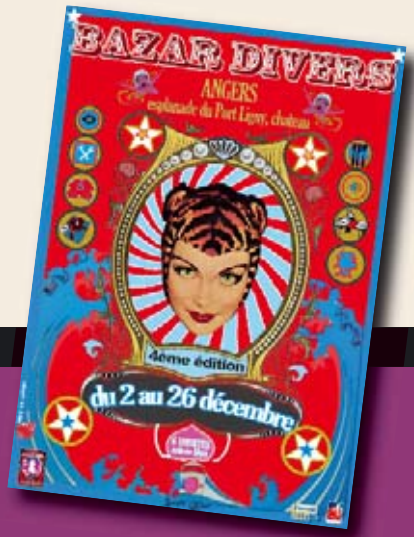

INITIATIVE / ANGERS

Bazar Divers, l'autre esprit de Noël

Six yourtes, une tente tibétaine, des artistes et des rêveurs : Bazar Divers, c'est cela et bien d'autres choses encore. Pendant près de quatre semaines, cet événement organisé par l'association Le Vaisseau Tomate avec le soutien de la Ville d'Angers et le concours d'une cinquantaine de bénévoles, se veut une "alternative à la distribution de masse, à la consommation aveugle et au gaspillage". Autour de l'exposition-vente, du salon discutoir, du bar-resto ou pendant les animations, tout est fait pour susciter le débat. L'expo-vente propose les créations originales d'une cinquantaine d'artisans et artistes qui utilisent des matériaux naturels ou de récupération.
Des animations différentes sont proposées chaque jour : rencontre avec des associations qui défendent des alternatives économiques, environnementales et sociales ; ateliers pour enfants ; démonstrations ; projection de courts métrages ou documentaires, ateliers de relaxation ; contes, musiciens, comédiens... La plupart des animations seront gratuites.

Bazar Divers, dans le cadre de Soleils d'hiver, jusqu'au 26 décembre quai Ligny. Entrée libre, gratuité pour la plupart des animations. Expo-vente de 10 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi et de 14 h à 19 h 30 les dimanches et lundis. Salon discutoir et bar-resto de 11 h à 21 h 30 du mardi au samedi, de 14 h à 19 h du dimanche au lundi.
Infos : bazardivers@hotmail.fr; http://bazardivers.canalblog.com

Jazz manouche et Gipsy swing. Voyage à travers l'Europe dans les musiques tziganes. 8 et 10 €. *Le 9 janvier à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Sérénades mozartiennes. Concert ONPL dirigé par Alexander Vakoulsky. Mozart, "Concerto pour piano n°9 Jeune homme" ; Piotr Tchaïkovski, "Sérénades pour cordes". *Le 10 janvier à 17 h ; le 15 janvier à 20 h 30. Centre de congrès.*

Corbier. Chanson. *Les 15 et 16 janvier à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

L'heure du jazz. Par les ateliers jazz du conservatoire. Gratuit. *Le 16 janvier à 16 h 15. Bibliothèque Toussaint. Angers.*

Récital de musiques hongroises. Par la pianiste Adrienne Krausz. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 19 janvier à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Class'Jazz. Avec les ateliers jazz du conservatoire. Gratuit. *Le 22 janvier à 19 h 45. Le Quai.*

Avishai Cohen. Jazz. 14 à 21 €. *Le 22 janvier à 20 h 30. Le Quai.*

DR

Susheela Raman. Musiques du monde. 12 et 15 €. *Le 27 janvier à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Rude Boy System. Ska,

DR

reggae... 10 €. *Le 29 janvier à 21 h. Centre Carmet.*

En voyage de notes. Par Les Bons Becs. 10 à 22 €. *Le 29 janvier à 21 h. Centre Brassens.*

Musique de chambre. Par les élèves du conservatoire. Gratuit. *Le 29 janvier à 20 h 30. Chapelle des Ursules. Angers.*

Somi de Grenadas. Musique du monde. Gratuit. *Le 5 février à 19 h 30. Le Trois Mâts.*

DR

Sébastien Bertrand et Johan Delvarre. Conte et chanson. 10 à 18 €. *Le 5 février à 20 h 30. THV.*

Carte blanche à La Gueule du Ch'val. Café-concert. 10 €. *Le 5 février à 21 h. Centre Carmet.*

Quintette avec piano. Avec Anne Queffélec et le quatuor Parisii. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 9 février à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Le Sacre du printemps. Concert ONPL, dirigé par Alain Lombard. Au programme, "Concerto pour piano n°2" par le pianiste Rudolf Buchbinder ; "Le Sacre du printemps" de Stravinski. 10 à 26 €. *Le 12 février à 20 h 30, le 14 février à 17 h. Centre de congrès.*

Les cabarets amoureux de Bernadette. Chanson française avec la Cie Bernadette Bousse. *Les 12 et 13 février à 21 h, le 14 février à 14 h 45. Au Restau-Théâtre.*

Kristin Asbjornsen. Chanson et gospel. 10 à 18 €. *Le 12 février à 20 h 30. THV.*

DANSE

Claude Olivier

Récits de lit. Entre danse et théâtre, par la Cie Hors Cadre. Saison culturelle Scén'au fil et Mosaïque. 8, 10 €. 02 41 42 39 32, association-mosaique49@orange.fr *Le 12 décembre à 20 h 30. Espace Galilée. Saint-Jean de Linières.*

H 3. Hip-hop. 14 à 21 €. *Les 17 et 18 décembre à 20 h 30. Le Quai.*

Parades et changes, replays. Spectacle CNDC. 14 à 21 €. *Le 13 janvier à 19 h 30, le 14 janvier à 20 h 30. Le Quai.*

Premier rendez-vous, Nomade, Mandala. De Marie-France Roy, par la Cie Résonnance. 3 chorégraphies amateurs associant des danseurs porteurs d'un handicap. 3 à 10 €. *Le 21 janvier à 20 h. Grand-Théâtre.*

Déclic. Danse contemporaine, Cie Clair'Empreinte. 8 et 10 €. *Le 5 février à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Récits de table. Théâtre et danse par la Cie Hors Cadre, en collaboration avec Mosaïque. 8 à 10 €. *Le 6 février à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Zoopsie Comedi. Revue musicale et chorégraphique. 14 à 21 €. *Le 9 février à 19 h 30. Le Quai.*

Clepsydre. Cie Danse Jazz Ellipse. 6 à 10 €. *Le 12 février à 20 h 30. Le Trois Mâts.*

THÉÂTRE

Don Quichotte et Don Juan. Comédie mythologique par la Cie À Brûle Pour Points et Les Tréteaux de l'Université. 3 et 6 €. *Le 8 décembre à 21 h. Espace culturel de l'Université.*

DR

Une laborieuse entreprise. De Hanock Lévin, Cie NBA. Festival Voisinages. 10 à 18 €. *Les 8 et 9 décembre à 19 h 30. THV.*

La Nuit des rois. Shakespeare, mise en scène Jean-Louis Benoît. NTA. 8 à 21 €. *Le 9 décembre à 19 h 30, les 10, 11 et 12 décembre à 20 h 30. Le Quai.*

Cigales et fourmis. Lecture et théâtre par la Cie du Reflet. La Fontaine, Jean-Luc Godard, Labiche... 6,50 à 11,50 €. *Le 10 décembre à 19 h 30. Le 11 décembre à 20 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

Le Deus Ex-Machina. Théâtre d'improvisation, Cie Les Expressos. À partir de 10 ans. *Les 11 et 12 décembre, 5 et 6 février à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

Training sauvage. Comédie, Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. *Les 11, 12, 18 et 19 décembre, 15, 16, 22, 29 et 30 janvier à 20 h 30. Théâtre de la Comédie.*

Pâté de têtes. Humour et tambouille sur la relation liant le comédien au public par la Cie Map. 8 et 10 €. *Le 12 décembre à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Mise à nu. Cie L'Air de Rien, Les Tréteaux de l'université. 3 et 6 €. *Le 16 décembre à 21 h. Espace culturel de l'université.*

Dévorez-moi. Comédie, par Les Anjoués. 3 et 6 €. *Le 18 décembre à 21 h. Espace culturel de l'université.*

Gaïards en scène. Improvisation humoristique par la Cie Gaïa. Tout public. *Les 18 et 19 décembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

L'Emmerdeur. Comédie, Cie Les Arthurs. *Le 26 décembre à 20 h 30 (17 et 20 €) ; le 31 décembre à 18 h, 20 h 15 et 22 h 30 (31 €) ; le 1er janvier à 16 h (20 et 23 €). Théâtre Chanzy.*

Numéro complémentaire. Comédie, par la Cie Pièces Détachées. 9,50 et 15 € (le 31 décembre). *Le 30 décembre à*

Le Cercle rouge, de Melville.
DR

FESTIVAL / ANGERS

Le cinéma de Jean-Pierre Melville au premier plan

Une centaine de jeunes réalisateurs européens entourés de professionnels du cinéma seront à Angers à l'occasion du festival Premiers Plans. Près de 60 000 spectateurs s'y pressent chaque année pour entendre des scénarios, découvrir la génération montante du cinéma, voir ou revoir la grande histoire du 7e Art. Cette année, hommage sera rendu à Jean-Pierre Melville et à l'acteur Guillaume Depardieu. La programmation 2010 permettra aussi aux cinéphiles de revoir des grands classiques du suspens comme "Psychose" d'Hitchcock et "Les Diaboliques" de Clouzot. Dans le même temps, la compétition mettra en lice cent premiers films : des longs-métrages, des courts-métrages européens, des courts-métrages français, des films d'école et les Plans animés. La remise des prix (200 000 euros au total) est toujours très attendue puisque c'est le festival angevin qui a découvert Arnaud Desplechin, Xavier Beauvois, entre autres. En attendant, les festivaliers auront eu rendez-vous avec les professionnels du 7e Art à l'occasion des très attendues "Leçons de cinéma", mais aussi d'avant-premières, du Forum des réalisateurs...
Du 22 au 31 janvier au cinéma Les 400 Coups, au Gaumont Variétés, au multiplexe, et au centre de congrès (auditorium). 02 41 88 92 94 ou sur www.premiersplans.org

20 h 30, le 31 décembre à 18 h 30. Espace Galilée. Saint-Jean de Linières.

101 trucs à faire. One man show de et avec Kenny Martineau. *Le 31 décembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

Les Chaises. D'Eugène Ionesco avec Michel Robin et Clotilde de Bayser. Spectacle NTA. 8 à 21 €.

DR

Les 5 et 6 janvier à 19 h 30. Les 7 et 8 janvier à 20 h 30. Le Quai.

Les Côtelettes. Par la Cie La Baliverne. 3 et 6 €. *Le 7 janvier à 21 h. Espace culturel de l'université.*

Elle au pluriel. Théâtre musical et chorégraphié. 8 et 10 €. *Les 11, 12 et 14 janvier à 21 h. Espace culturel de l'université.*

DR

DR

RENCONTRES D'ARTISTES / ÉCOUFLANT

En décembre, ils cultivent leur jardin à L'Atelier

Six artistes, une cinéaste et cinq musiciens, participeront les 11 et 12 décembre à la cinquième édition de Jardins d'Œuvriers, à L'Atelier. Organisée par le Lario, laboratoire de recherche pour un imaginaire onirique, ce rendez-vous se place à la rencontre de l'improvisation, de l'expérimentation et de la recherche de nouvelles formes artistiques. "Cette manifestation donne l'occasion de faire se rencontrer des artistes de tous horizons qui partagent l'envie de prendre des risques, d'explorer des domaines nouveaux, explique Antoine Birot, fondateur du Lario. Ces échanges sont susceptibles d'enrichir leur travail et de donner des fruits originaux à faire découvrir à un public désireux d'être surpris." En 2009, les surprises viendront de Jean-François Vrod, violon et objets sonores, Fantazio, contrebasse et chuchotements, Gaëlle Rouard, cinéaste, Scott Taylor, accordéoniste en tout genre, Nicolas Gallard, batterie et percussion, Will Guthrie, batteur et perscussioniste.
Les 11 et 12 décembre à L'Atelier. 8 €. Infos et réservations au, 06 78 78 73 23 ; http://jardinsdoeuvriers-2009.blogspot.com

DR

Yaacobi et Leidental. Comédie, création NTA. 14 à 21 €. *Du 12 au 15 janvier, du 8 au 11 mars, les 9 et 10 avril. Du lundi au mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Le Quai.*

Vous avez quel âge ? De Françoise Dorin avec Jean Piat. Tournées Baret. 19 à 45 €. *Le 14 janvier à 20 h. Grand-Théâtre.*

Dame Martha ou l'art de filer à l'anglaise. Conte, par Christèle Pimenta. 8 et 10 €. *Le 15 janvier à 20 h 30. Centre culturel des BAC. Bouchemaine.*

La Pièce montée. Cie Spectabilis. 8 à 14 €. *Le 15 janvier à 21 h. Centre Brassens.*

Toc Toc. Par les R'Culéens. 8 et 10 €. *Le 15 janvier à 21 h, le 16 à 15 h 30 et 21 h. Centre Carmet.*

La Vie, c'est à se tuer. Tragi-comédie, par Les Carottes Râpées. 5 à 8 €. 02 41 45 24 16 ou 02 41 45 30 21. *Le 16 janvier à 20 h 30. La Grange aux Dimes.*

Le Petit Véhicule. Théâtre, voix et humour. Tout public, Cie X Filles. 6 à 10 €. *Le 17 janvier à 15 h 30. Le Carré des Arts.*

Perlae. Théâtre contemporain. 6 à 10 €. *Le 20 janvier à 20 h 30. Le Trois-Mâts.*

La Petite Histoire d'Alice et François. Comédie par la Cie Les 3T. *Les 22 et 23 janvier. Au Restau-Théâtre.*

Merlin ou la terre dévastée. Collectif Les Possédés, coproduction NTA. 14 à 21 €. *Du 27 janvier au 3 février à 19 h 30, relâche le dimanche. Le Quai.*

4 sans maître. Théâtre contemporain. 6 à 10 €. *Le 29 janvier à 20 h 30. Le Trois Mâts.*

Le Mariage forcé. De Molière, par la Cie Pièces et main d'œuvre. 6,50 à 11,50 €. *Le 4 février à 19 h 30, les 5 et 6 février à 20 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

Georges Dandin. De Molière, par le Collectif Masqué. 8 à 14 €. *Le 5 février à 21 h. Centre Brassens.*

Blackbird. Avec Léa Drucker et Maurice Bénichou. NTA. 14 à 21 €. *Du 9 au 12 février, du mardi au mercredi à 19 h 30, du jeudi au vendredi à 20 h 30. Le Quai.*

JEUNE PUBLIC

Les dimanches et les après-midi en famille. Pendant que les adultes suivent un parcours commenté, les enfants explorent les œuvres (1 h 30). Tél. 02 41 05 38 38 ou sur musees@ville.angers.fr *En décembre. Musées d'Angers.*

Le Petit Chaperon rouge. Théâtre dès 3 ans, par la Cie Démons et Merveilles. 8 à 14 €. *Le 12 décembre à 15 h. Centre Brassens.*

Faim de loup. Marionnettes, à partir de 8 ans, Cie Graine de Vie. 8 à 14 €. *Le 16 décembre à 19 h 30, le 18 décembre à 20 h 30. Le Quai.*

Le Sapin de Monsieur Jacobi. Spectacle de Noël autour d'un goûter avec la Cie Les Bagoulues. À partir de 4 ans. *Le 16 décembre à 15 h. Au Restau-Théâtre.*

1, 2, 3 couleurs. Théâtre d'objets, par la Cie Jardins Insolites. Durée : 35 mn. À partir de 8 mois. 3,50 à 6,50 €. *Les 16 décembre, à 10 h 30 et 16 h 30. Les 19 et 20 décembre, à 16 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

La Succulente Histoire de Thomas Farcy. Théâtre d'objets par la Cie Thé à la Rue et la Ville d'Angers. 3 €. *Le 16 décembre, à 16 h 30. Grand-Théâtre.*

Un bleu si bleu. Danse, théâtre, musique, à partir de 3 ans. 6 €, gratuit pour les enfants de la commune. *Le 16 décembre à 16 h. Le Carré des Arts.*

La Légende du pirate. A partir de 6 ans. 20 €. *Les 19 et 20 décembre à 14 h et 16 h 30. Centre de congrès.*

Le Grenier mystérieux. Magie poétique pour petits et grands (à partir de 7 ans) par la Cie L'Intemporelle. *Les 10 janvier et 7 février à 14 h 30, 28 et 29 janvier à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

Deviens, devine. Théâtre d'ombres, de formes et de musique. Dès 3 ans. 6,50 €, 1 entrée gratuite/adulte accompagnateur. *Le 17 janvier à 16 h. Théâtre des dames.*

La Balle rouge. Objets animés. À partir de 5 ans. 8 et 10 €. *Le 17 janvier à 11 h et 16 h, le 20 janvier à 10 h 30 et 14 h 30. Le Quai.*

Alice. Cie Flash Marionnettes. À partir de 6 ans. 5 €. *Le 21 janvier à 18 h 30. THV.*

Faits d'Hiver. Théâtre masqué, à partir de 5 ans. 6 à 10 €. *Le 24 janvier à 17 h. Le Carré des Arts.*

Le Banquet de la Mandibule. Mini-opéra de cuisine, à partir de 5 ans. 8 et 10 €. *Le 31 janvier à 11 h et 16 h, le 3 février à 10 h 30 et 14 h 30. Le Quai.*

Chubichaï. Terre, théâtre et poésie, à partir de 2 ans. 4 €. *Le 13 février à 15 h et 17 h. Salle Barbara. Saint-Martin du Fouilloux.*

Ouasmok ? Théâtre et danse, par la Cie Paq'la lune. Festival Boule de gomme. Dès 8 ans. 3,50 à 6,50 €. *Le 14 février, à 17 h. Les 16 et 17 février, à 10 h 30 et 14 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

"La Légende du pirate".

Activ Production

"Alice" par la Cie Flash Marionnettes.

DR

SPECTACLES

Mado la Niçoise. One woman show de Noëlle Perna. 32 et 35 €. *Le 9 décembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Didier Porte. One man show. 7 à 12 €. *Le 11 décembre à 20 h 30. Le Trois Mâts.*

Pas une ride. Comédie de et avec Michèle Bernier. Tournées Baret. 19 à 45 €. *Le 17 décembre à 20 h. Grand-Théâtre.*

Madame Raymonde. Alias Denis d'Arcangelo, travestissement burlesque. 8 et 10 €. Réservation au, 02 41 77 94 04 ou mairie.stclementdelaplace@wanadoo.fr *Le 18 décembre à 20 h 30. Salle Hugues-Aufray. Saint-Clément de la Place.*

De la valse à l'opérette. Musique, chants et danses avec le Budapest Strass Symphony Orchestra et les ballets viennois Pannonia. 34 à 42 €. *Le 19 décembre à 15 h et 20 h 30. Amphitéa.*

Orphée aux enfers. Opérette de Jacques Offenbach. Par l'Atelier lyrique angevin. 14 à 41 €. *Le 31 décembre à 19 h, le 1er janvier à 16 h 30, le 2 janvier à 20 h. Grand-Théâtre.*

Furioso. Humour, par la Framboise Frivole. 10 à 22 €. *Le 9 janvier à 21 h. Centre Brassens.*

Ça, c'est Paris ! Opérette. 25 €. *Le 15 janvier à 15 h. Théâtre Chanzy.*

Xavier Mortimer.

DR

Magie et musique avec L'Ombre Orchestre. À partir de 6 ans. 10 à 18 €. *Le 30 janvier à 20 h 30. THV.*

Élisabeth Buffet. Humour. One woman show. 21 à 26 €. *Le 2 février à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Vers l'extrême Nord du monde. Conte musical avec Gérard Delahaye, Patrick Ewen et Yvon Le Men. À partir de 8 ans. 10 à 18 €. *Le 9 février à 20 h 30. THV.*

Les Aventures de la diva et du toréador. Humour. 10 à 22 €. *Le 11 février à 21 h. Centre Brassens.*

C. Baraja/Musée Rodin

EXPOSITION / ANGERS

Rodin et la fabrique du portrait

Rodin, le sculpteur, cède quelque peu la place à Rodin, le portraitiste. On le connaît moins sous cet angle. Pourtant, l'artiste a immortalisé nombre de visages. C'est à partir de croquis ou de photographies qu'il fabriquait ses portraits. La ressemblance n'étant pas son objectif, c'est en lissant les traits et en gommant la réalité qu'il trouvait la bonne distance avec son modèle. Cette technique, le musée des Beaux-Arts d'Angers propose de l'expliquer aux visiteurs lors de parcours commentés. Pour Angers, le travail de Rodin n'est pas neutre. Il fait écho à celui de son précurseur, l'artiste angevin Pierre-Jean David d'Angers, qui, au début du 19e, réfléchit aux techniques du portrait sculpté... Tous deux sont les auteurs de portraits de Victor Hugo, Balzac. Les œuvres présentées à Angers sont pour la plupart issues du musée Rodin à Paris ou de son atelier de Meudon. Face au maître, l'artiste Isabelle Lévénez, originaire de Trélazé, répondra par ses vidéos, ses dessins et murs d'écriture dans et autour de l'exposition.

Jusqu'au 28 mars, au musée des Beaux-Arts d'Angers 14, rue du Musée. Tél. 02 41 05 38 38.
Du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. 3 et 4 €.

OPÉRA

La Périchole. De Jacques Offenbach. De 10 à 55 €. *Les 13 et 15 janvier à 20 h, le 17 janvier à 14 h 30. Le Quai.*

La Damnation de Faust. Légende dramatique d'Hector Berlioz. 6 à 25 €. *Le 4 février à 20 h, le 6 février à 14 h 30 (version concert à 20 h). Grand-Théâtre.*

ANIMATIONS

Soirée Cinémas d'Afrique. Entrée libre. *Les 9 décembre et 6 janvier à 20 h 30. Espace culturel de l'université.*

Noël magique. Sur le thème "Gourmandise, partage et esprit de famille". Spectacle avec la Cie Jo Bithume (à 17 h), marché de noël, ateliers pour les enfants... *Le 11 décembre, de 17 h à 19 h. Esplanade de l'hôtel de ville. Avrillé.*

DR

Le père Noël des aviateurs. Arrivée du père Noël en avion, animations pour les enfants, atelier du père Noël dans le musée. Gratuit moins de 10 ans, 2 € à partir de 10 ans, 5 € pour les adultes. *Le 13 décembre de 14 h à 18 h (arrivée du père Noël vers 16 h). Musée régional de l'air. Angers Loire Aéroport.*

Lecture. "Rue de la peau" de Neil Bartlett (Actes Sud), lecture dirigée par Hélène Gay. Entrée libre sur réservation : invitation@nta-angers.fr *Le 14 décembre à 20 h 30. Le Quai.*

Contes de par le monde, voyage sonore. Par Patricia Ouvrard, conteuse, et Filip Degrott, sculpteur de son. Entrée libre sur réservation. *Le 15 décembre à 18 h 30. Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Les Ponts-de-Cé.*

Les légumes de saison. Découverte des légumes d'hiver chez un producteur local. Gratuit. 02 41 22 32 30. *Le 16 décembre de 14 h à 16 h 30. Sainte-Gemmes-sur-Loire.*

Marché de Noël. Sur le thème art et gourmandise. *Le 19 décembre de 10 h à 19 h. Quai de la Noé. Bouchemaine.*

Soirée lecture. "Vous reprendrez bien un petit frisson...", avec le Bibliothéâtre. Gratuit. *Le 28 janvier à 20 h 30. Médiathèque de La Ranloue. Saint-Barthélemy d'Anjou.*

EXPOSITIONS

Sculptures sonores. Exposition sonore interactive, réalisée par le collectif de sculpteurs de sons Philémoi. Entrée libre. *Jusqu'au 15 décembre. Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, centre culturel Vincent-Malandrin, école de musique. Les Ponts-de-Cé.*

Micheline Oger. Pendant deux ans, l'artiste a fait de la bibliothèque municipale d'Angers sa source d'inspiration, utilisant l'acrylique, l'huile, des livres, des papiers... Entrée libre. *Tous les jours jusqu'au 20 décembre. La Grange Dîmière. Beaucouzé.*

Mines de lecteurs à La Ranloue.

DR

Portraits de lecteurs réalisés par Laurence Boissinot, pour les dix ans de la médiathèque. Entrée libre. *Jusqu'au 27 février. Médiathèque de La Ranloue. Saint-Barthélemy d'Anjou.*

Marionnettes à fils Filexpo. Marionnettes à fils automatisées et mises en scène. Entrée libre. *Jusqu'au 30 décembre, tous les jours de 11 h à 18 h, le 25 décembre de 14 h à 18 h. Salle Chemellier. Musée des Beaux-Arts.*

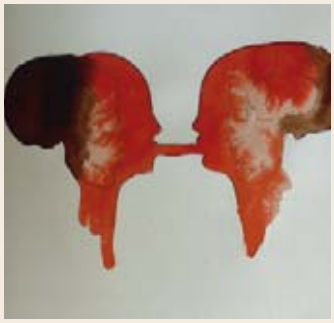

DR

Portraits fragmentés. Vidéos, dessins, d'Isabelle Lévénez. 3 et 4 €. *Jusqu'au 28 mars, du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. Cabinet d'arts graphiques, musée des Beaux-Arts.*

Premier salon des artistes angevins. Trente-six artistes les plus représentatifs de la région sont exposés selon deux formules différentes. Art rétrospectif avec Jean-Baudouin, Gabriel Franceschini, Pierre Ratio... Art contemporain avec Filiol de Rimond, Venjean, Piolet, Avril... Entrée libre. *Jusqu'au 13 décembre, tous les jours de 10 h à 19 h. Hôtel Bessonneau, 15 ter bd Foch. Angers.*

Crèches du monde entier. Par l'association pour la Sauvegarde de la chapelle des Vignes. Entrée gratuite. Possibilité de visite pour les groupes en dehors des jours d'ouverture. 02 41 32 08 77. *Les 12, 13, 19, 20, 25, 26 et 27 décembre, les 1er, 2, 3, 9 et 10 janvier, de 14 h à 18 h. Chapelle des Vignes, route de Querré. Feneu.*

Salon du petit format. Présentation des œuvres petit format d'une dizaine d'artistes peintres, sculpteurs, licières, graveurs... Entrée libre. *Jusqu'au 13 décembre, de 14 h 30 à 18 h 30 le week-end. Galerie 377. Villevêque.*

L'essentiel de la forêt. Découverte sensorielle et ludique des arbres que l'on peut trouver dans une forêt. Informations accessibles aux malvoyants. Entrée libre. *Jusqu'au 15 décembre. Maison de l'environnement.*

Voir avec les mains. Peintures et sculptures réalisées par des personnes aveugles ou malvoyantes, proposé par l'institut Montéclair d'Angers. Entrée libre. *Du 10 au 20 décembre, tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Tour Saint-Aubin, rue des Lices. Angers.*

André Leroy ou la passion de l'horticulture. Entrée libre, visite guidée sur rdv au, 02 41 80 80 00.

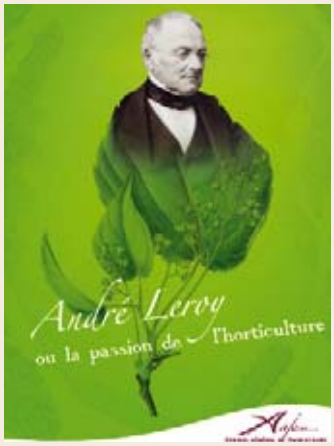

DR

Jusqu'au 30 décembre, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h sauf les jours fériés. Archives départementales.

Viola Schöpe. Pendant un an, cette artiste allemande a collecté des empreintes de pieds et les a incorporées dans ses tableaux comme les 100 peintures exposées. Entrée libre. *Jusqu'au 3 janvier. Grand-Théâtre.*

Splendeur de l'enluminure, le roi René et les livres. Les plus beaux manuscrits originaux possédés par le roi René ou ses proches parents rassemblés pour la première fois. 6 €, gratuit jusqu'à 25 ans inclus. *Jusqu'au 3 janvier, tous les jours de 10 h à 17 h 30. Nocturne gratuite de 17 h 30 à 20 h 30 le 11 décembre. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier. Château d'Angers.*

L'ère des nanos. À cette échelle, la matière révèle des propriétés jusqu'alors inconnues qui permettent de donner aux matériaux des fonctions nouvelles : verres autonettoyants, textiles infroissables... Entrée libre. *Jusqu'au 5 janvier, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Maison de la Technopole, 8, rue Le Nôtre. Angers.*

Sandrine Pincemaille. Licière. Entrée libre. *Du 7 au 31 janvier. Grand-Théâtre.*

Voyage coloré à travers l'imaginaire. Peintures de Béatrice Fortin. Entrée libre. *Du 9 au 17 janvier, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, mercredi et week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tour Saint-Aubin, rue des Lices. Angers.*

France Do et Jean-Denis Maisonnave. Voisinage entre les œuvres de France Do, peintre et graveur et celle de Jean-Denis Maisonnage, sculpteur. Entrée libre. *Du 22 janvier au 1er février. La Grange Dîmière. Beaucouzé.*

Celle qui sommeille. Pentures d'Alexandra Gueffier. *Du 23 au 31 janvier, les mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h. Tour Saint-Aubin, rue des Lices. Angers.*

EXPOSITION / ANGERS

Dans les pas de Charles Darwin

Ses observations l'ont amené à révolutionner le monde du vivant. Charles Darwin a passé six années à scruter le monde, à collectionner et à analyser les échantillons prélevés ici et là. C'est en 1835 qu'il débarque sur l'archipel des Galapagos. Cette mission jugée capitale pour la science, le public angevin peut la revivre en partie au Muséum des sciences naturelles de la Ville d'Angers. Pour accompagner l'exposition un atelier scientifique est proposé par l'École de l'ADN des Pays de la Loire. Pour la première fois enfin, à noter un partenariat avec le Centre de formation des apprentis de la rue Darwin.

Darwin, mission Galapagos. Jusqu'au 18 avril. 43, rue Jules-Guitton, à Angers. Tél. 02 41 05 48 50. Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. ww.angers.fr/museum 4 €, gratuit, moins de 18 ans.

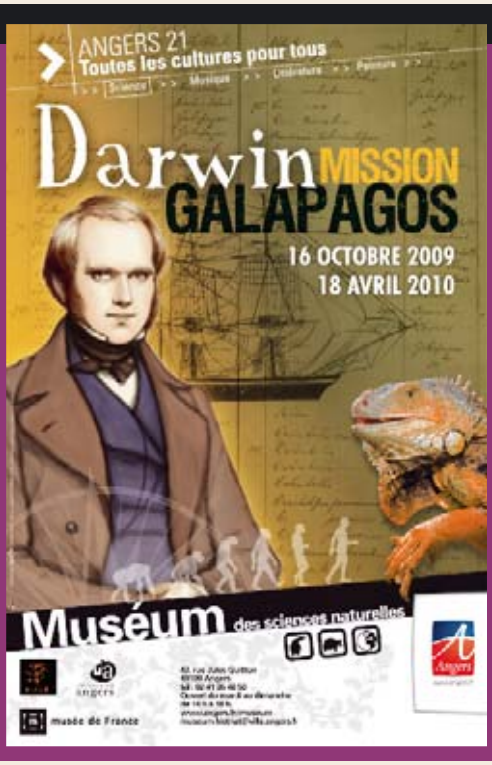

DR

SALONS

Expo-vente de miniatures de collection et jouets anciens. Trains miniatures, automobiles miniatures, figurines, circuits, poupées... 2,50 €, gratuit moins de 15 ans.
Le 13 décembre de 9 h 30 à 16 h 30. Parc des expositions.

Salon du camping-car d'occasion. 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
Du 22 au 25 janvier de 10 h à 19 h. Parc des expositions.

SPORT

Ronde de Noël. Course à pied avec épreuve en duo de 4,7 km (départ à 17 h), et 10 km individuel (départ à 18 h). Infos sur http://rondenoel.free.fr
Le 19 décembre. La Meignanne.

CONFÉRENCES

Rencontre avec François de Closets. À l'occasion de la sortie de son livre, "L'orthographe, une passion française" (Mille et une nuits). Entrée libre.
Le 10 décembre à 18 h. Amphi René-Bazin. Université catholique de l'Ouest.

Mauritanie, entre désert et océan. Connaissance du monde, film de Claude Pavard. 5 à 8,60 €.
Le 15 décembre à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 au Centre de congrès. Le 16 décembre à 14 h 30 et 18 h 30 au théâtre Chanzy. Le 17 décembre à 14 h 30 et 20 h 30 au THV.

Ma Toscane secrète par campagne et jardins. Connaissance du monde, film de Maximilien Dauber. 5 à 8,60 €.
Le 12 janvier à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 au centre de congrès. Le 13 janvier à 14 h 30 et 18 h 30 au théâtre Chanzy. Le 14 janvier à 14 h 30 et 20 h 30 au THV.

La mélodie française. Conférence de Michel Lehmann, maître de conférence à l'université de Toulouse Mirail, accompagné de Dominique Gless, cantatrice et professeur de chant au conservatoire. Gratuit.
Le 15 janvier à 19 h. Grand-Théâtre.

La Bretagne, par le sentier des douaniers. Connaissance du monde, film de Jérôme Delcourt. 5 à 8,60 €.
Le 9 février à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 au centre de congrès. Le 10 février à 14 h 30 et 18 h 30 au théâtre Chanzy. Le 11 février à 14 h 30 et 20 h 30 au THV.

Infos pratiques

Museum des sciences naturelles. 43, rue Jules-Guitton, Angers. 02 41 05 48 50.
Centre de congrès. 1, place Mendès France, Angers. 02 41 96 32 32.
Salle Chemellier. Boulevard de la Résistance et de la Déportation, Angers.
Conservatoire. 26, avenue Montaigne, Angers. 02 41 24 14 50.
Amphitéa, Parc des expositions. Route de Paris, Angers.
Le Quai, Forum des arts vivants. Cale de la Savatte, Angers.www.lequai-angers.eu Information et réservation, du mardi au samedi de 13 h à 19 h au guichet ou au, 02 41 22 20 20 .
Orchestre national des Pays de la Loire. ONPL/Angers Nantes Opéra. 26, avenue Montaigne, Angers. 02 41 24 11 20.
Jazz pour tous. 13 rue Gâte-d'Argent, Angers. 02 41 77 26 28. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino.
Le Chabada. 56, bd du Doyenné, Angers. Infos : 02 41 96 13 48. Ouverture des portes à 20 h 15.
Le Grand-Théâtre. Place du Ralliement, Angers. Billetterie, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h ou au 02 41 24 16 40. Expositions dans le hall, du mardi au samedi, 12 h-19 h. Les dimanches et jours fériés, 14 h-18 h.
Théâtre Chanzy. 30, avenue de Chanzy, Angers. 02 41 88 89 29 (billetterie au Grand-Théâtre).
Théâtre du Champ-de-Bataille. 10, rue du Champ-de-Bataille, Angers. Réservations : 02 41 72 00 94. www.champdebataille.fr
Centre Jean-Vilar. La Roseraie, Angers. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34.
Centre Jean-Carmet. 37, route de Nantes, Mûrs-Érigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. 02 41 57 81 85.
Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV). Place Jean-XXIII, Saint-Barthélemy-d'Anjou. Locations : 02 41 96 14 90. Vente de billets sur www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr.
Théâtre de l'Avant-Scène. 32, chemin de la Maraîchère, Trélazé. Réservations : 02 41 33 74 74.
Centre Brassens, Allée Georges-Brassens, Avrillé. Réservations : 02 41 31 11 30.
Le Théâtre des Dames. Les Ponts-de-Cé. Réservations : 02 41 79 75 94.
Le Carré des Arts. 1, rue de la Vieille-Poste, Pellouailles-les-Vignes. 02 41 27 18 98.
Maison de l'Environnement. Av. du Lac de Maine, Angers. 02 41 22 32 30.
Angers Loire Tourisme. Place Kennedy, Angers. Visites, conférences et animations. Renseignements et réservations : 02 41 23 50 00.
La Grange aux Dîmes. Soulaines-sur-Aubance. Réservations au, 02 41 45 24 16.
Maison de l'architecture, des territoires et du paysage (CAUE). 312, av. René-Gasnier, Angers. 02 41 22 99 99.
Espace culturel de l'université d'Angers. Allée François-Mitterrand, Angers. 02 41 96 22 96.
L'Autrement Café. 90, rue Lionnaise, Angers. Entrée payante. 02 41 87 61 95.
Anacréon. Concerts de musique baroque. Renseignements au 02 41 44 33 80/ 02 41 57 17 37.
Théâtre de la Comédie. 1, rue Cordelle, Angers. 02 41 87 2424.
Au Restau-Théâtre. 14, rue Garnier, Angers. 02 41 72 84 26.
Le Trois Mâts. place des Justices, Angers. 02 41 66 02 02.

Pendant les travaux I Restons fidèles à nos envies

Création : Studio Nosoda / Photographie : A&K mormedia / Impression Westgraphy

www.angersloiremetropole.fr/tramway

Agence de financement des infrastructures de transport de France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région PAYS DE LA LOIRE

Avrillé Ville-Parc

Angers
www.angers.fr

angers loire métropole
communauté d'agglomération